



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2023-9-1/2023-9-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre.

**Nouveau bilan officiel de la manifestation violente de Goma : 43 décès et 56 blessés** et 158 personnes appréhendées. Le nombre des morts publié par le ministère de la Communication et Médias, à travers un communiqué de presse, dépasse très largement celui provisoire fourni dans un premier temps par le gouverneur de la province du Nord-Kivu, dans un communiqué, quelques heures après la répression de la marche. Tout en déplorant les morts, le Gouvernement explique cependant que les manifestants « ont mené des actions qui ont porté atteinte à l'ordre public, et qui ont causé la mort par lapidation d'un élément de la police entraînant ainsi une intervention des forces de l'ordre pour restaurer la quiétude et la sérénité dans la ville ». « Le Gouvernement de la République présente ses condoléances aux familles des victimes et exprime sa compassion aux blessés ». Il précise que les blessés sont soignés dans différents hôpitaux de la ville de Goma. Par ailleurs, le Gouvernement dit « soutenir l'enquête ouverte auprès de l'Auditorat militaire de garnison de Goma pour que les responsabilités soient dégagées et que les coupables puissent répondre de leurs actes devant la justice ».

**Manifestation violente à Goma : la Monusco regrette la mort des civils.** La Représentante spéciale du Secrétaire général des N.U. en RDC et Cheffe de la Monusco « regrette profondément que la manifestation interdite ait occasionné la mort de civils, de policiers et de membres des forces armées congolaises ainsi que plusieurs blessés. La Monusco demeure préoccupée par les menaces de violence proférées avant la manifestation et rappelle l'importance de la résolution pacifique des différends et des conflits à travers un dialogue inclusif ».

**Kasaï-Oriental : les travailleurs de la SACIM en grève depuis environ un mois.** La SACIM exploite le diamant sur le site de Tshibwe dans le territoire de Miabi. Ses agents et travailleurs de la SACIM sont à leur deuxième mouvement de grève depuis environ un mois. Au mois d'avril dernier, ils ont fait grève pour réclamer la paie des arriérés de cinq mois de salaire. L'entreprise n'a payé qu'un seul mois, celui de mars dernier, pour permettre aux agents de préparer la rentrée scolaire de leurs enfants. Les experts en droit minier évoquent surtout comme cause principale des difficultés de la SACIM, l'arrêté ministériel limitant le monopole d'achat des pierres précieuses à cinq opérateurs congolais préalablement présélectionnés par le Gouvernement. Face à situation, la SACIM, qui vendait toujours sa production à l'extérieur du pays, ne parvient plus actuellement à faire face à certaines charges, dont la paie des salaires des agents.

**Maniema : les localités de Kamba et Ikolo n'ont ni eau potable, ni écoles, ni hôpitaux.** Le chef de localité de Kamba, a sollicité l'intervention rapide des autorités tant provinciales que nationales pour venir en aide à la

population de cette contrée, située à 61 km de Kindu, chef-lieu de la province. A Kamba et Ikolo, il n'y a pas de marchés non plus. Il y a aussi le problème de communication.

**Réunion stratégique de Kampala : les Fardc et l'UPDF s'engagent à poursuivre les opérations conjointes contre les ADF.** Le porte-parole adjoint de l'armée ougandaise, en a fait la synthèse dont voici un extrait : « Cette rencontre est une phase de l'accord de coopération entre le Gouvernement ougandais et la RDC pour combattre conjointement les rebelles des ADF dans l'Est de la RDC. L'objectif de cette rencontre était d'évaluer et de projeter les opérations « Shujaa ». La nouvelle phase d'évaluation des opérations passera à quatre mois, au lieu de deux ».

Les opérations « Shujaa » ont déjà produit de bons résultats. Les populations de Mwalika, Ruwenzori et Irumu ont regagné leurs habitations.

**Beni : les ex-Mai-Mai démobilisés se plaignent de leurs conditions de prise en charge par le PDDRC-S.** « Pas de toilettes dignes pour nos besoins vitaux, nous utilisons de l'eau sale de ruissellement pour le bain, la cuisson et la boisson. Pas assez d'espace pour dormir. Nous vivons avec des militaires dans leur camp. En cas de perte d'une arme, d'une tenue, ils nous indexent directement et nous soumettent à un couvre-feu. Nous vivons donc comme dans une prison à ciel ouvert ». Le chef d'antenne du PDDRC-S/Beni, Omar Kavota, a promis d'améliorer les conditions de vie de ces rendus.

**Goma : début du procès en flagrance des adeptes Wazalendo.** Tous les prévenus sont poursuivis pour deux graves chefs d'accusation : infractions d'association de malfaiteurs et participation à un mouvement insurrectionnel. Ils sont au nombre de 143, parmi lesquels le leader de la secte la foi naturelle judaïque messianique vers les nations, prophète Bisimwa. Ces adeptes ont été arrêtés le 30 aout, lorsqu'ils voulaient organiser une marche, non autorisée, pour exiger le départ de la Monusco, des ONG internationales ainsi que des agences des Nations unies et l'état de siège, en croire des sources judiciaires. Le procès de Bisimwa et consorts constitue la première étape dans cette affaire pendant que les enquêtes continuent pour dégager les responsabilités dans la tuerie de plus de quarante personnes lors de cette manifestation de mercredi. **Goma : retour au calme après la répression des manifestants.** Les activités socio-économiques reprennent timidement, rapportent les habitants. Les familles victimes des dégâts collatéraux notamment celles qui ont perdu leurs maisons incendiées, huit au total, sont sans abris jusqu'ici. Celles qui ont perdu leurs membres de famille organisent des deuils en attendant les dispositions qui seront prises par les autorités pour l'enterrement. **143 adeptes de la secte Wazalendo déférés devant le tribunal militaire.** L'audience publique se tient au stade de l'Unité. Cette première audience consiste en l'identification des prévenus parmi lesquels les leaders de la « foi naturelle judaïque messianique vers les nations » dont le « prophète » Ephraïm Bisimwa.

**Kinshasa : l'OHADA amende le projet de révision de l'Acte uniforme.** Ce travail s'est fait dans le cadre la 55<sup>ème</sup> session du conseil des ministres de la justice membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), dont les travaux se sont clôturés jeudi 31 aout à Kinshasa. Le projet de révision de l'acte relatif aux procédures consiste à régler les difficultés d'application du texte en vigueur, mais aussi à moderniser le cadre juridique de l'exécution forcée des décisions, tout en l'adaptant aux réalités des Etats membres. Au regard du volume croissant des affaires portées devant la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA), l'augmentation du nombre de juristes référendaires est devenue indispensable pour garantir l'efficacité de la Cour. Il recommande, par conséquent, au conseil des ministres de réajuster ce nombre de trois à six juristes, en tenant compte de la soutenabilité budgétaire.

**Djugu: restitution des véhicules ravis par deux groupes armés.** Les groupes armés « Union des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais » (URDPC) et le « Mouvement d'auto-défense populaire de l'Ituri ». (MAPI) ont procédé le 31 aout, à Bambu, à 45 km de Bunia dans le territoire de Djugu (Ituri), à la restitution des engins motorisés, notamment des véhicules arrachés à leurs propriétaires par leurs combattants respectifs lors de diverses embuscades tendues au cours de derniers mois sur l'axe routier Iga Barrière-Mongwalu. Cette restitution entre dans le cadre de l'exécution de la feuille de route adoptée par ces groupes armés à Aru après la signature le 1er juin dernier de l'accord de paix. Il s'agit d'un camion MAN, une camionnette HILUX et une voiture 4x4 de marque Toyota RV 4 que détenait l'URDPC. MAPI, de son côté, a restitué trois véhicules de marque Toyota Corona arrachés à leurs détenteurs, issus de la communauté Lendu, sur le tronçon Iga Barrière-Nizi.

**La société civile dénonce la persistance de l'insécurité sur tout le territoire national.** Elle s'est dit particulièrement inquiète de la situation sécuritaire dans la partie orientale, où l'état de siège instauré dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, n'a pas résolu le problème, au grand Bandundu - secoué par les conflits communautaires entre Teke et Yaka - et à Kinshasa, où le phénomène kidnapping bat son plein. Par ailleurs, la

société civile « dénonce la complaisance notoire de la police ainsi que la complicité manifeste de certaines autorités judiciaires dans le traitement des dossiers relatifs au banditisme urbain longtemps décrié-recommande la mise sur pied urgente d'un réseau de surveillance par caméras et tout autre moyen relevant de la nouvelle technologie pour lutter contre la criminalité et la cybercriminalité sur toute l'étendue de la République ».

**Samedi 1<sup>er</sup> septembre.**

**L'envoyée spéciale de l'Union Africaine pour la paix en mission de plaider au Nord-Kivu.** Accompagnée d'une délégation des femmes leaders africaines, Bineta Diop dit venir non seulement palper du doigt la situation de femmes du Nord-Kivu qui souffrent dans les camps de déplacés, mais également écouter et soutenir la voix des femmes de la RDC. « Nous sommes très heureuses d'être à Goma. Nous venons pour que vous puissiez savoir que toute l'Afrique est derrière vous et que nous n'allons pas vous oublier ». Pour elle, cette mission de deux jours est une façon de « renouveler leur engagement de poursuivre le combat déjà amorcé à Sun City où elles se sont mobilisées pour dire halte à la guerre et oui à la paix dans la sous-région des Grands Lacs ».

**Tuerie de Goma : Felix Tshisekedi consterné exige la lumière sur les circonstances du drame.** Le chef de l'Etat a demandé aux vice-Premiers ministres de l'Intérieur et celui de la Défense ainsi qu'à la ministre d'Etat en charge de la Justice de lui « faire rapport dans un bref délai sur les circonstances qui ont occasionné cet effroyable drame pour que des sanctions sévères soient prises contre les responsables de ce triste événement ». La répression violente d'une manifestation organisée par la secte « wazalendo » a tourné au carnage, mercredi, lorsque les forces de l'ordre l'ont réprimée, car elle avait été interdite par l'autorité provinciale. **Tuerie de Goma : « Certains jeunes ont été tirés de leurs parcelles avant d'être abattus » (notable).** Selon le chef d'avenue du quartier Kiziba II, à Nyabushongo, les forces de l'ordre ont poursuivi certains jeunes jusque dans des avenues, loin de l'église de Wazalendo : « Certains jeunes ont même été tirés de leurs parcelles et tués alors que d'autres ont été poursuivis par des militaires dans des boutiques et des avenues loin de l'église de Wazalendo ». D'autres victimes ont été atteintes par des balles perdues, ajoute-t-il. Il s'indigne qu'aucune autorité ne soit arrivée au quartier Kiziba 2 pour faire le constat des dégâts ou pour visiter les familles éprouvées. **Goma : les familles des victimes de la répression militaire organisent un deuil collectif au stade de l'Unité.** « Nous sommes décidés d'organiser un deuil collectif avec deux objectifs. Le premier objectif est d'identifier tous les morts. Nous voulons recueillir tous ces gens et déposer les vraies listes à la justice. Et aussi nous voulons que tous ceux qui sont morts soient enterrés dignement... ». Pour ce faire, un consortium des organisations de droits de l'homme a adressé une lettre d'information, vendredi, aux autorités de la ville, demandant la sécurisation du lieu du deuil. C'est dans ce stade que se tient aussi le procès en flagrance des personnes interpellées lors de la manifestation ayant conduit aux incidents meurtriers. Les organisateurs du deuil avec les familles vont se constituer partie civile au procès.

**Kinshasa : les travaux de la route Nzolana ont atteint la phase de revêtement,** depuis le 31 août », a affirmé le Directeur général de l'Agence congolaise de grands travaux (ACGT). Il a affirmé l'objectif de livrer aux autorités d'ici le 31 décembre prochain, cette voie, reliant les quartiers Kimbwala et UPN, commune de Ngaliema.

**Convocation de l'électorat pour l'élection présidentielle de décembre 2023.** Le président de la Commission électorale nationale indépendante a ainsi invité les candidats président de la République à déposer, à partir du 9 septembre, au Bureau de réception et de traitement de candidatures. Cette opération de dépôt de candidature va s'effectuer jusqu'au 8 octobre prochain. Il a qualifié de « sans effet » les mauvaises prédictions de ceux qu'il considère comme prophètes de malheur qui, selon lui, pensent au chaos, à l'instabilité des institutions.

**Kisangani : le parti Nouvel élan dénonce le saccage de son siège,** par une dizaine d'hommes armés. Le président de l'exécutif urbain de ce parti de l'opposition, a qualifié cet acte d'intolérance politique pendant cette période pré-électorale. Il accuse les auteurs de cette attaque de vouloir empêcher Nouvel élan de participer à toutes les élections générales en RDC.

**Préparatifs de la rentrée scolaire 2023-2024 : pas d'engouement au marché central de Kinshasa.** Des parents se plaignent de la vie chère qui, selon eux, ne leur permet pas de bien préparer la reprise des cours de leurs enfants.

La plupart de ces parents demandent au gouvernement de faire de son mieux pour faire baisser des prix des fournitures scolaires sur le marché en vue d'assurer une bonne rentrée scolaire.

**Kinshasa : perturbation du réseau internet Vodacom.** Cette situation pose d'énormes préjudices aux abonnés du réseau de cette compagnie de téléphonie cellulaire. Un texto envoyé par cette société de Télécoms à la clientèle assure que ses techniciens sont à pied d'œuvre pour le rétablissement du service.

**Luozi : hausse de prix due au dysfonctionnement du bac reliant les deux rives du fleuve Congo.** La société civile de Luozi explique que le moteur de cet engin flottant qui venait d'être révisé pour la énième fois, ne supporte plus la traversée de lourd tonnage. Le président de cette structure, s'interroge cependant sur la destination de deux moteurs neufs promis par le gouverneur Bandu à la population de Luozi, lors de sa descente au secteur de Kimbemba. Il estime que le délai de la réalisation de cette promesse a été déjà passé. Les pannes récurrentes du bac moteur de Luozi sont dues à sa vétusté, car il est mis en service depuis 1997.

**La FEC s'engage à sensibiliser ses membres sur le paiement de leurs redevances vis-à-vis du FPC.** « La FEC respecte les textes de loi à l'occurrence ceux qui régissent le FPC. Beaucoup de nos membres sont des redevables légaux du FPC. Nous lui avons dit que nous allons continuer à sensibiliser nos membres à s'acquitter de leurs devoirs vis-à-vis du FPC », a assuré le président du patronat congolais. Il a également annoncé la mise en place d'une commission mixte paritaire en vue de régler les éventuelles difficultés entre ces deux institutions. En aout dernier, la Directrice Générale du FPC avait appelé les médias à payer les redevances due à son établissement.

**Butembo : 14 présumés criminels présentés à la presse,** avec armes blanches et des biens volés. D'après la police à Butembo, ces malfrats avaient été arrêtés lors d'une patrouille dans la nuit de dimanche à lundi dernier. Par ailleurs, tous les biens volés ont été restitués à leurs propriétaires pendant la cérémonie de leur présentation.

**Gisèle Kapinga remplace Paul Nsapu à la tête de la CNDH.** Selon le rapporteur-adjoint à la Commission nationale des droits Humains il est reproché au président sortant plusieurs griefs dont les malversations financières, la violation du droit au respect de la dignité de la personne humaine et le mercantilisme au sein de la CNDH.

**Bunia : plus de 6 000 enfants du site Kigonze pas prêts à retourner à l'école ce lundi.** Seuls 800 enfants des déplacés ont la possibilité d'accéder à l'éducation scolaire dans le site de Kigonze, situé dans le quartier Mudzipela, à Bunia. L'école fonctionne dans ce site mais malheureusement, cet établissement n'a pas la capacité d'accueillir tous les enfants en âge scolaire vivant dans ce camp. Une situation qui inquiète les parents de ces enfants déplacés. Selon les mêmes sources, ces enfants passent en effet la journée à déambuler dans les rues de Bunia pour mendier, exposés à la délinquance et à la prostitution pour les filles.

**Le ministre de l'EPST confirme la rentrée scolaire pour ce lundi 4 septembre.** Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a insisté sur le fait que les enseignants sont d'accord pour reprendre le chemin de l'école lundi prochain : « Avec tout le banc syndical, nous sommes en accord pour le démarrage de l'année scolaire ce lundi 4 septembre 2023 ».

**Kinshasa : Felix Tshisekedi lance la production industrielle de la zone économique spéciale de Maluku.** Selon le ministre de l'Industrie, Julien Paluku, l'étape de Maluku « inaugure la phase opérationnelle du Programme de création des zones économiques spéciales en vue de la densification du tissu industriel de la RDC, gage de l'éclosion de l'économie congolaise ». La première zone économique spéciale de Maluku qui livre en ce jour sa première production industrielle avec la fabrication des carreaux et des faïences, « offre un large éventail d'opportunités d'affaires à la population congolaise avec un effet d'entraînement inestimable sur d'autres secteurs ». Ces carreaux et faïences « made in RDC » sont produits par la firme Saphir Ceramics. Cette entreprise a créé six mille emplois, selon des sources de la Zone économique spéciale de Maluku.

**Lubero : des affrontements entre deux groupes armés créent la psychose à Byanze et Kasisi.** Les miliciens Mai-Mai du AFPP/AP et ceux d'un autre groupe Mai-Mai qui se nommerait « Article 63 » se disputent l'occupation de la zone, indiquent des sources locales. Ces dernières avancent un bilan de deux miliciens blessés et un déplacement de la population vers des milieux jugés sécurisés.

**Dimanche 3 septembre.**

**Kindu : 20 enfants atteints de rougeole dans la cellule d'animation de Kasongo.** Les relais communautaires de la zone de santé d'Alunguli à Kindu (Maniema) plaident pour une intervention urgente pour couper la chaîne de contamination surtout en cette période où les infirmiers sont en grève.

**Kwilu : 6 personnes mortes de la rage canine à Kimputu en l'espace d'un mois,** sur une vingtaine mordue par les chiens. Ces statistiques sont publiées par la Division provinciale de la santé du Kwilu qui affirme avoir acheté les vaccins pour protéger les survivants encore sous surveillance médicale.

**Kasaï-Oriental : la gouverneure ai Kalenga appelle sa population à s'adonner à l'agriculture.** La gouverneure intérimaire du Kasaï-Oriental, a fait cette exhortation lors du lancement de la campagne agricole saison A à la ferme Mudiba, territoire de Lupatapata en présence de nombreuses autorités politico-administratives. Certains observateurs estiment que le Kasaï-Oriental, avec ses deux saisons agricoles majeures, n'arrive pas à se nourrir et éliminer la faim par manque de prise de conscience. Le territoire de Lupatapata par exemple regorge de grands espaces des terres arables, mais un bon nombre de ses habitants ne s'adonnent qu'à l'exploitation minière.

**Kinshasa : la DGDA bénéficie des kits de surveillance électronique des marchandises et passagers.** Ce don est constitué de 44 Jeeps 4x4 neuves, de 10 drones, de 15 canots rapides, d'un hub satellitaire, de 18 scanners, de 350 cameras et d'un premier lot de 800 uniformes sur les 3 000 tel que prévu pour l'ensemble de douaniers. Si le cout d'acquisition de ces équipements n'a pas été révélé, ce renforcement des capacités de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) entend aider cette régie financière à maximiser la collecte des recettes.

**Goma : Benita Diop promet de faire entendre la voix des femmes de la RDC à l'UA et à l'ONU.** A travers sa démarche, l'envoyée spéciale de l'Union africaine (UA), Benita Diop, veut enclencher un processus de paix inclusif, garantissant la participation de ses semblables pour une paix durable en RDC. Elle affirme avoir été touchée par la situation des femmes victimes de viols et des enfants orphelins aux camps de déplacés situés aux environs de Goma. Face à l'envoyée spéciale de l'UA, ces femmes déplacées ont décrit leurs souffrances du fait de la guerre, en plaidant pour le retour rapide de la paix.

**Rentrée scolaire 2023-2024 : l'Intersyndicale des syndicats de l'EPST appelle à la reprise des cours ce lundi.** « L'Intersyndicale des syndicats de l'EPST rassure le gouvernement de la République de son engagement à contribuer efficacement pour garantir une rente scolaire 2023-2024 apaisée sur l'ensemble du territoire nationale».

Le porte-parole de cette structure a exprimé le mécontentement de l'Intersyndicale face aux manœuvres dilatoires des opérateurs de paie à la base du retard de paiement des enseignants dans plusieurs provinces du pays. Pour sa part, le ministre de l'EPST, a affirmé avoir reçu mandat de consolider la mesure de la gratuite de l'enseignement de base dans les écoles primaires publiques du pays et non dans celles du privée comme pensent certains parents. **Nord-Kivu : la FOSYNAT opte pour la rente scolaire 2023-2024 apaisée.** « Au Nord-Kivu : la rentrée scolaire 2023 -2024 aura bel et bien ce lundi 4 septembre sur toute l'étendue de la province du Nord-Kivu. L'éducation n'étant pas politique, nous demandons aux autorités de l'EPST et de l'Etat de siège de mettre hors d'état de nuire tout individu ou groupe d'individus qui oserait de près ou de loin perturber la rente scolaire au Nord-Kivu » a indiqué le président provincial de la Force syndicale nationale au Nord-Kivu. **EPST/Djugu 2 : une quinzaine d'écoles fonctionnent depuis 3 ans à mi-temps faute d'insécurité.** Le responsable de cette entité scolaire, a une fois de plus précisé que ces élèves déplacés ne peuvent pas retourner dans leurs localités, où les écoles avaient été détruites ou incendiées par les groupes armés actifs dans le secteur de Walendu-Pitsi. Il s'inquiète que ces enfants aillent une nouvelle fois débiter l'année scolaire 2023-2024 en déplacement et se demande combien de temps cette situation inconfortable va encore durer. Plus de 230 écoles avaient été incendiées sur l'ensemble de la province de l'Ituri, selon le rapport d'évaluation de l'année dernière. La plupart de ces établissements scolaires se trouvaient dans le territoire de Djugu. **Goma : climat tendu au passage de la délégation gouvernementale,** partie visiter le lieu de la répression violente de la manifestation des adeptes de l'église " La fois naturelle judaïque messianique vers les nations" dite de Wazalendo. Un responsable de la police affirme que la foule a tenté de s'attaquer au cortège de la délégation inter ministérielle. Dans la foulée, les forces de l'ordre ont dispersé le deuil collectif qui était organisé depuis samedi au stade de l'unité en mémoire des victimes de la répression du 30 aout dernier.

**Répression militaire du 30 aout : une commission interministérielle à Goma pour faire la lumière.** Cette commission inter ministérielle est composée du Vice-Premier ministre de la Défense, du ministre des Droits humain et de la ministre d'Etat en charge de Justice et de l'auditeur général des Fardc. Dans un communiqué, il est demandé aux familles d'identifier leurs proches blessés ou morts dans les hôpitaux et prendre contact avec ladite délégation.

**Beni : des ex-combattants démobilisés s'inquiètent pour leur sécurité.** Les combattants Mai-Mai, candidats au Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S) hébergés dans le site de transit de Mambangu à Beni (Nord-Kivu) souhaitent des améliorations dans leur alimentation et logement. Ils expriment aussi quelques inquiétudes par rapport à leur sécurité. "Nous sommes préoccupés pour trois raisons. Premièrement, nous sommes venus de la brousse, et ce nouveau site se trouve en pleine forêt, au fin fond du camp militaire. Il y a ceux que nous avons laissés dans la brousse, qui ne sont pas



contents de nous voir dans ce processus, ils risquent de venir nous attaquer. Puis, les ADF sont nos ennemis, ils peuvent venir nous attaquer et nous ramener pour leur compte. Il y a aussi des patrons ou certaines personnalités de la ville qui nous entretiennent, on les connaît. Ils peuvent s'organiser et venir nous récupérer ».

**Décès de Pierre Pay-Pay wa Syakasighe à Bruxelles.** Moise Katumbi fait part de sa tristesse à la suite de la disparition de « grand frère », Pierre Pay-Pay wa Syakasighe. « Une des grandes figures de la scène politique congolaise vient de nous quitter. Reconnu pour sa liberté de pensée et son indépendance d'esprit, l'ancien Gouverneur de la Banque Centrale laisse le souvenir d'une voix respectée par toute la classe politique ».

**Lancement officiel de la campagne agricole 2023-2024.** Le 2 septembre à Kinshasa, le ministre de l'Agriculture, a annoncé le lancement officiel de la campagne agricole 2023 – 2024 saison A hémisphère Sud et Saison B hémisphère Nord. A ce propos, il a promis, que les paysans congolais, regroupés au sein des coopératives, recevront du matériel aratoire, différentes semences et plus de 110 000 tonnes d'engrais chimiques. Cette dotation du Gouvernement permettra de bien lutter contre l'insécurité alimentaire sur l'ensemble du pays.

### Lundi 4 septembre.

**Rentrée scolaire incertaine dans certaines zones du Nord-Kivu.** Il s'agit notamment de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, à la suite de l'occupation des rebelles du M23. Les groupements Jomba et Bunagana, par exemple, enregistreront leur troisième année blanche, alors que d'autres zones de Rutshuru seront à leur deuxième année scolaire ratée. Un notable de Rutshuru, demande au Gouvernement et à ses partenaires de venir en aide aux élèves déplacés qui pourraient s'inscrire à Goma et ses environs. Dans les zones occupées par les rebelles du M23, des sources affirment que ces derniers ont lancé des communiqués pour obliger les directeurs d'écoles à ouvrir les portes ce 4 septembre 2023. Les parents, disent craindre que leurs enfants soient recrutés de force dans les écoles.

L'insécurité, la pauvreté, le délabrement et la destruction des infrastructures scolaires, la présence des déplacés dans les écoles rendent aussi incertaine la rentrée des classes dans les territoires de Masisi et Nyiragongo. Aucune mesure n'a été prise jusqu'ici pour permettre aux enfants d'aller à l'école dans ces zones. **Rentrée scolaire au Sud-Kivu : la population de Kalehe inquiète du manque d'infrastructures scolaires.** « Plus de 3 153 élèves de l'axe Bushushu-Nyamukubi dont les écoles avaient été détruites par les catastrophes naturelles du 4 mai 2023 se posent des questions sur leur rentrée scolaire du 4 septembre 2023 », a rapporté un membre de la société civile. Les autorités scolaires de la province éducationnelle Sud-Kivu 1 rassurent. Avec l'appui de l'Unicef, des classes provisoires sont aménagées pour recevoir les élèves dès ce 4 septembre. Dans l'autre entité de cette province, la cité de Minova, certaines infrastructures scolaires sont occupées par des déplacés de guerre. Là aussi, des classes provisoires sont en train d'être construites. Dans la ville de Bukavu, également, certaines infrastructures scolaires sont détruites dans des incendies à répétition. **Développement de 145 territoires : 18 écoles construites au Kasai-Oriental,** sur 44 prévues dans le cadre du Projet de développement de 145 territoires, dans les territoires de Lupatapata et Katanda (Kasai-Oriental). Le chef d'antenne du Bureau central de coordination a assuré que ces nouveaux bâtiments peuvent déjà accueillir les élèves de l'école primaire dès ce 4 septembre, jour fixe pour la rentrée des classes. Après leur construction, ces bâtiments sont équipés en banc-pupitres, et électrifiés par un kit solaire. Vingt-cinq autres établissements scolaires sont en cours de construction et deux autres en train d'être réhabilités dans le territoire de Miabi. **Kindu : rentrée scolaire 2023-2024 effective.** Dès 6 h, des élèves en uniforme aux couleurs bleu et blanc étaient visibles sur les rues de cette ville. Ils ont exprimé leur joie de reprendre le chemin de l'école, après deux mois des vacances. Les parents, eux, demandent au Gouvernement de prendre en considération les revendications des enseignants sur le non-paiement de leur salaire notamment, pour éviter des grèves. **Rentrée scolaire 2023-2024 : élèves et enseignants ont répondu à l'appel ce lundi à Bukavu.** De l'Athénée d'Ibanda, en passant par le Collège Alfajiri au Lycée Wima, la rentrée a bel et bien été effective dans ce coin du pays. Le ministre provincial de l'EPST a effectué une tournée dans certaines écoles de la ville. Aucun incident majeur n'a été enregistré au premier jour de cette rentrée des classes à Bukavu. **Rentrée scolaire en RDC: l'Unicef appelle à " la scolarisation de tous les enfants".** « Des dizaines de milliers d'enfants sont privés de leur droit à l'éducation à cause des violences dans l'est de la RDC et sont ainsi plus exposés aux risques d'abus, de travail et de mariage des enfants », a déclaré le Représentant de l'Unicef en RDC. " Plus de 800.000 enfants ont été déplacés depuis le début de l'année et plus de 2.000 écoles ont dû fermer en raison de l'insécurité et de l'utilisation de ces infrastructures par des personnes déplacées dans les provinces de l'Est. Il ne suffit pas seulement d'envoyer les enfants à l'école, il faut aussi veiller à ce qu'ils soient bien nourris, en bonne santé et protégés notamment contre les violences pour qu'ils puissent apprendre dans de bonnes conditions et continuer leur cycle scolaire en s'épanouissant pleinement ». **Ituri : pas de rentrée scolaire à la suite de la grève des enseignants au sud d'Irumu.** Des enseignants ont répondu au mot d'ordre de grève lancé dimanche par l'Association des établissements scolaires pour la

promotion de l'Enseignement au sud du territoire d'Irumu. Ce lundi matin, c'est une rentrée scolaire timide qui a été observée dans plusieurs écoles de Gety, chef-lieu de la chefferie de Walendu Bindi. L'appel à la grève est consécutif au non-paiement des salaires des enseignants pour les mois de juillet et août 2023. De son côté, le sous-directeur de la province éducationnelle de l'EPST/Irumu 3, demande aux enseignants d'être calmes et de reprendre les activités scolaires.

**Répression militaire du 30 août : deux hauts responsables militaires aux arrêts.** Le commandant de la brigade de la Garde Républicaine et le commandant régiment des Fardc à Goma (Nord-Kivu) ont été placés en détention et déférés devant l'auditorat militaire, dimanche 3 septembre, dans le cadre des enquêtes sur la tuerie y perpétrée mercredi dernier. Les sanctions contre ces deux hauts responsables de l'armée sont tombées à l'issue des auditions des responsables militaires et des services de sécurité, menées par la délégation gouvernementale dépêchée à Goma, 5 jours après la répression sanglante des manifestants par des forces de l'ordre. Le ministre de l'Intérieur a affirmé qu'un « procès va être organisé dans les heures qui viennent pour établir les responsabilités ».

**Maniema : le PADRIR distribue 5,4 tonnes de semences aux agris multiplicateurs.** Leur distribution aux agris multiplicateurs du Maniema vise à construire une filière semencière stable, autonome, durable et résiliente dans cette province, a indiqué la coordinatrice du Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient (PADRIR). « La semence que vous recevez aujourd'hui se compose de 5 400 kg pour une production attendue de 10 tonnes de riz Nerika, 83,3 tonnes de riz Giza 124,18 tonnes de maïs Kasai et 43,2 tonnes de maïs Samaru et de 10 tonnes d'arachide G17 ». Les bénéficiaires assurent qu'ils multiplieront ces semences dans leurs différents rayons d'action. « Pour arriver à la réussite de nos activités de la multiplication des semences, nous suggérons au PADRIR, d'appuyer les structures qui sont vos partenaires en intrants agricoles, d'accompagner financièrement les semences nous octroyées jusqu'à leurs destinations. Au gouvernement provincial du Maniema, de faire le suivi de proximité de nos activités ».

**Goma : paralysie des activités après l'appel des mouvements citoyens à une journée ville-morte.** A travers leur initiative, ces organisations pro-démocratie ont voulu dénoncer la répression sanglante des Fardc, mercredi dernier, contre des adeptes Wazalendo. A cet effet, la rentrée scolaire n'a pas été effective ce lundi à Goma car aucun parent n'a envoyé son enfant à l'école. Selon les mêmes sources, les boutiques et autres activités commerciales n'ont pas ouvert alors que des groupuscules d'habitants ont été observés devant leurs commerces. Quelques coups de sommation ont également été entendus dans les quartiers chauds au Nord-Ouest de la ville tandis qu'au centre-ville la situation était relativement calme.

**Didier Reynders entame une visite de travail ce lundi en RDC,** du 4 au 8 septembre. L'agenda du commissaire européen à la Justice prévoit un entretien avec le Président de la République, Félix Tshisekedi. La situation sécuritaire sera un des sujets importants des échanges entre ces deux hommes d'Etat. Il abordera également les questions liées au processus électoral en cours. Après, il se rendra à Lubumbashi où il prévoit d'aborder la problématique de la responsabilité sociale avec des chefs d'entreprise du secteur minier et agro-industriel.

**Kasai-Oriental : Equity BCDC réclame le remboursement du crédit de 291 000 USD à la province.** Une délégation de cette banque a expliqué que ce crédit a été contracté depuis le 24 juin dernier par le gouverneur de province qui, à ce jour, est mis en accusation par l'organe délibérant. Cette banque procède depuis quelques temps à la retenue à la source d'un montant non révélé sur le compte de la province jusqu'à apurer la dette. Au cours de leur rencontre avec ces banquiers, le président intérimaire de l'assemblée provinciale du Kasai-Oriental, Kizito Mfunyi a indiqué que son institution n'a jamais été saisie comme l'exige la loi, d'une quelconque autorisation d'emprunt par le gouverneur de province auprès d'une institution bancaire. L'assemblée provinciale et le gouverneur de province intérimaire déplorent la décision de la banque, de retenir à la source, depuis le mois d'août dernier, un montant non révélé sur le compte de la province, avec objectif d'apurer la dette.

**Affaire Bukanga-Lonzo: Matata Ponyo obtient un nouveau renvoi au 25 septembre.** Cette remise a été sollicitée par la défense de l'ancien Premier ministre Augustin Matata pour lui permettre d'accéder à son dossier. Dans le souci du respect des droits de la défense, le juge constitutionnel a donc accordé cette remise. L'ancien Premier ministre et ses co-accusés sont poursuivis par la justice pour un détournement présumé de plus de 250 millions de dollars américains, ayant conduit à la débâcle du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo.

**Kasai : au moins 13 morts lors d'un accident sur la route Tshikapa-Kananga.** Un véhicule militaire de marque Kamaz qui transportait la dépouille mortelle d'un colonel de la police, qui avait été assassiné chez lui il y a quelques jours par des bandits, roulait à vive allure et a heurté un autre camion qui était en panne sur la route.

Parmi les morts, figurent 6 militaires, 5 policiers et 2 membres de la famille qui accompagnaient la dépouille mortelle de l'officier vers le territoire de Mweka, où elle devait être enterrée. Les blessés ont été admis à l'hôpital général de Tshikapa pour des soins.

**Goma : poursuite du procès des adeptes Wazalendo.** La troisième audience des présumés adeptes Wazalendo s'est déroulée ce 4 septembre au tribunal militaire de garnison de Goma (Nord-Kivu). Le tribunal militaire a poursuivi avec la phase préliminaire d'identification des prévenus ; parmi eux des mineurs et des femmes. Cette étape pourrait encore prendre 48 heures ; au regard d'un grand nombre des prévenus encore à identifier avant le début de l'instruction proprement dite de cette affaire, affirment les sources proches de cette affaire.

**Mardi 5 septembre.**

**Répression sanglante de Goma : Lamuka exige « la démission de plusieurs ministres ».** La coalition Lamuka, dirigée par Martin Fayulu, dit ne pas croire à l'enquête diligentée par le Gouvernement en rapport avec la répression sanglante des adeptes Wazalendo la semaine dernière à Goma (Nord-Kivu) par les Fardc. Tout en condamnant ce drame, le porte-parole de la coalition Lamuka de l'opposition estime que cette situation devrait donner lieu à la démission de plusieurs ministres, notamment celui de la Défense, de l'Intérieur et du gouverneur militaire du Nord-Kivu.

**Répression militaire du 30 août : le gouverneur Constant Ndima rappelé à Kinshasa, pour consultation sur la répression sanglante du 30 août dernier à Goma.** Cette décision a été prise, lundi 4 septembre, par la Commission interministérielle chargée de suivre cette situation. Cette dernière a pris une série d'autres décisions : la suspension de deux officiers supérieurs de la Police nationale congolaise et leur rappel à Kinshasa ; la prise en charge des obsèques des victimes par le Gouvernement ; l'organisation des obsèques de l'agent de Police principal Kipapa Safari, « sauvagement abattu par les membres de la secte » ; la prise en charge des soins des blessés par la province du Nord-Kivu ; la libération de Kabanza Mugabo Josué, militant d'un mouvement citoyen interpellé le lendemain des manifestations ; l'identification et la fermeture de toutes les églises non en règle avec la Loi. Ces dispositions interviennent après que par la commission interministérielle s'est entretenue avec diverses forces vives et a auditionné les différentes autorités civiles et militaires de la Province du Nord-Kivu du 03 au 04 septembre. Par ailleurs, « le Gouvernement réitère son invitation aux familles des victimes d'entrer en contact avec l'Auditeur militaire supérieur de la province du Nord-Kivu, afin de dénoncer d'autres faits infractionnels non connus à ce jour », précise le communiqué du ministère de la Communication et Médias.

**Ituri : des écoles de Djugu délocalisées faute de sécurité depuis 3 ans.** Une quinzaine d'écoles de la sous-division Djugu 2 fonctionne à mi-temps dans la sous-division Djugu 1, plus sécurisée. Les élèves de l'une de sous-division suivent les cours le matin et ceux de l'autre l'après-midi. Ces élèves déplacés ne peuvent pas étudier dans leurs localités, les écoles ayant été détruites ou incendiées par les groupes armés actifs dans le secteur de Walendu pitsi. 230 écoles ont été incendiées sur l'ensemble de la province de l'Ituri, la plupart dans le territoire de Djugu.

**Procès Ngezayo : 9 personnes condamnées à des peines d'emprisonnement, 125 autres acquittées.** Au total 134 prévenus étaient accusés d'association des malfaiteurs, meurtre, assassinat et détention d'armes. Cependant, un de leurs avocats, Me Peter Ngomo, fustige le fait que ses clients qui ont été acquittés se retrouvent abandonnés à Kinshasa et ne savent plus retourner chez eux dans l'Est de la RDC, alors qu'ils avaient été arrêtés et détenus depuis 2020 par la justice militaire qui les a acquittés sans aucune indemnisation, selon leur avocat. Il précise que tous viennent de Goma et de Kalehe et ne savent comment rentrer chez eux. L'homme d'affaires Simba Ngezayo était assassiné le 3 novembre 2020 à Goma dans la province du Nord-Kivu. Aussitôt après cet assassinat, une centaine de personnes a été arrêtée et détenue à Ndolo avant de voir leur procès débiter une année après.

**L'UE disponibilise 35 millions d'euros en appui à la justice.** L'UE soutient les efforts fournis par le Gouvernement de la RDC dans le domaine de la justice dont le recrutement de nouveaux magistrats. Le commissaire européen a annoncé un projet de justice transitionnelle : « C'est l'idée d'organiser l'année prochaine au 1er semestre une conférence internationale à Kinshasa sur la justice internationale, sur la justice transitionnelle parce que la RDC travaille très bien avec la Cour pénale depuis longtemps. Depuis 2005, certains cas ont été vers la Haye mais il y a peut-être une réflexion à voir sur le rôle d'une justice plus régionale à l'échelon de l'Afrique ou d'une sous-région à la matière ». Didier Reynders a annoncé aussi 14 millions d'euros pour soutenir le processus électoral en cours en RDC.

**Aru: 5 personnes interpellées pour participation à un mouvement insurrectionnel.** Elles sont suspectées non seulement d'être des acteurs principaux de la création d'une milice armée en gestation dans cette entité



coutumière ; mais aussi d'avoir participé au meurtre de sept éléments de forces de l'ordre en août dernier. Munis d'armes blanches et des fusils, elles auraient abattu quatre policiers et trois militaires lors des échauffourées entre les habitants des villages Nyatsha et Adrovo, dans la chefferie de LUU. Cette bagarre avait éclaté à la suite d'un conflit foncier et avait provoqué la mort de 5 civils. Les forces de défense et de sécurité étaient intervenues pour rétablir l'ordre avant d'être pris à partie par certains belligérants. Ces derniers avaient aussi pillé des biens dont des chèvres, moto, panneau solaire et des matelas appartenant aux populations.

**Kinshasa : Félix Tshisekedi lance la gratuité de la maternité et des soins des nouveau-nés**, dans le cadre de la couverture santé universelle. Le président a rappelé que la couverture santé universelle a toujours été un pilier central du programme quinquennal du Gouvernement. Il justifie le choix de la ville de Kinshasa par le taux élevé de la mortalité maternelle et infantile, en affirmant que ce programme va s'étendre progressivement aux autres provinces de la RDC.

**Nord-Kivu : des combats entre 2 milices empêchent la rentrée scolaire à Osso Banyungu**. Plus de quinze mille écoliers et élèves de ce secteur n'ont pas repris le chemin de l'école, comme prévu lundi. Les acteurs de la société civile déplorent les affrontements récurrents entre plusieurs groupes armés actifs dans le territoire de Masisi. Ces affrontements impactent de plus en plus négativement sur les activités socio-économiques et affectent surtout le secteur de l'éducation. Les parents sont obligés de se déplacer avec leurs enfants. D'autre part, selon lui, certaines écoles constituent les sites où sont hébergées les personnes déplacées.

**Ituri: 2 otages tués par la milice Codeco à Aru**, parmi les huit otages retenus lors de son attaque la semaine dernière dans le site minier de Shaba dans le territoire d'Aru (Ituri). Les victimes étaient soupçonnées par leurs bourreaux d'avoir des identités douteuses, alors que ces miliciens s'apprêtaient à les libérer, d'après des sources sécuritaires. Leurs corps ont été abandonnés dans la brousse et le reste des otages ont été relâchés, indiquent les mêmes sources. Ces chiffres portent à vingt le nombre de civils tués lors de cette attaque dans ce carré minier.

**Le Gouvernement veut le « retrait accéléré » de la Monusco avant la fin 2023**. C'est le souhait que le Gouvernement de la RDC a exprimé à travers une lettre adressée au Président du conseil de Sécurité des Nations unies en date du 1<sup>er</sup> septembre. Le Gouvernement congolais rappelle les circonstances de l'avènement de la mission onusienne en RDC. Les différentes interventions de cette dernière dans les événements qui se sont produits dans le pays. Il évoque le récent rapport au Conseil de sécurité du 02 août 2023, dans lequel Antonio Guterres a dressé un bilan désastreux de la situation sécuritaire et humanitaire en RDC, après 25 ans de présence continue de l'ONU dans ce pays, à travers la Monuc, puis la Monusco. L'évaluation du Secrétaire général sur les douze derniers mois, donc de 2022 à 2023, est sans équivoque. La situation humanitaire s'est considérablement détériorée. Des centaines de milliers des civils ont été déplacés de force, 28% du Nord-Kivu, 39% en l'Ituri, le nombre d'actes de violence sexuelle commis contre les enfants et les femmes, qui a doublé entre 2021 et 2022. Les tensions régionales, la résurgence du M23 au Nord-Kivu, où les rebelles ont installé des administrations parallèles et procèdent aux arrestations arbitraires et exécutions sommaires. Le Gouvernement estime que la Monusco a été impuissante et n'a pas pu assurer la protection de la population civile, une des principales missions statutaires. Le Gouvernement évoque aussi la confiance rompue entre les habitants du Nord-Kivu, de l'Ituri, sinon de l'ensemble des Congolais et la Monusco, dont la tension est toujours prête à dégénérer à tout moment en choc frontal. C'est pourquoi le Gouvernement estime que l'accélération du retrait progressif de la Monusco à la fin de l'année en cours s'impose.

### **Mercredi 6 septembre**

**Grève générale des médecins et techniciens vétérinaires**, sur toute l'étendue du territoire national à suite du non-respect, par le Gouvernement, des engagements de Bibwa 1,2 et 3. Le coordonnateur de la synergie des syndicats de ces professionnels de santé, en appelle au bon sens et à la responsabilité du Gouvernement : « Tous les services vétérinaires spécialisés délivrant les autorisations d'importation et d'exportation, les services de quarantaine animale et halieutiques, les services vétérinaires au poste frontaliers, ports notamment de Matadi, Kasumbalesa, les services provinciaux d'inspection, de taxation et dépôts internes de transit, les cliniques, les abattoirs, les pharmacies et les laboratoires et officines vétérinaires, sont fermés et donc interdits de tout fonctionnement jusqu'à la conclusion et exécution intégrale par le Gouvernement de toute nos revendications ». Pendant ce temps de grève, les professionnels de santé « déclinent toutes responsabilités, face au danger et risque qui découleraient du manque de contrôle et de surveillance des maladies animales et zoonotiques, dans l'intérêt de protéger la santé de la population ».

**Répression meurtrière de Goma : début du procès de deux officiers des Fardc**. Les prévenus comparaissent assistés d'un collectif d'une dizaine d'avocats et des défenseurs judiciaires. Ils sont apparus visiblement calme et

flegmatique devant les juges. L'auditeur supérieur a retenu contre eux trois principaux chefs d'accusations. Il s'agit notamment des infractions de crime contre l'humanité par meurtre, la destruction méchante, et l'incitation des militaires à commettre les ordres contraires à la discipline militaire. Dans la salle d'audience, un autre collectif d'avocats, s'est constitué partie civile en faveur d'une dizaine des victimes de la dernière répression sanglante présumée ayant fait au total 56 morts et une centaine de blessés selon le dernier bilan fourni par l'auditorat militaire.

La défense des prévenus, a immédiatement attaqué la procédure de la présente, la qualifiant d'entrée de cavalière et irrégulière conformément aux prescrits de la loi régissant la procédure en flagrance. L'audience a été suspendue pour reprendre endéans 48 heures.

**Nairobi : Antonio Guterres appelle à l'aide financière internationale pour une transition vers les énergies renouvelables en Afrique.** Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a lancé cet appel lors du sommet sur le climat débuté lundi dernier à Nairobi (Kenya). Selon lui, l'Afrique ne représente que 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre mais elle subit certains des pires effets du changement climatique. Il a appelé à aider l'Afrique à effectuer une transition juste et équitable vers les énergies renouvelables. Selon lui, l'Afrique peut être une superpuissance dans ce domaine. Mais pour y arriver, le Secrétaire général de l'ONU a estimé qu'« Il faut un changement de cap radical. Cela signifie garantir un mécanisme efficace d'allègement de la dette qui favorise les suspensions de paiement, des durées de prêt plus longues et des taux plus bas. Cela signifie aussi recapitaliser et modifier le modèle économique des banques multilatérales de développement afin qu'elles puissent mobiliser massivement des financements privés à des taux abordables pour aider les pays en développement à bâtir des économies véritablement durables ». Ce sommet réunit des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement.

**Tanganyika : flambée de prix des produits de première nécessité à Luvua et ses environs.** Le porte-parole de la société civile de Luvua attribue cette hausse des prix à la panne du bac qui facilitait la traversée dans les deux rives de la rivière Luvua. Cet ouvrage en panne depuis trois mois permettait aux commerçants de cette zone relier la cité de Luvua-Kiyambi et Manono. Lundi dernier, la société civile de Luvua a suspendu toute traversée par pirogue et fermé les bureaux du secteur pour exiger la réparation de ce bac.

**37 millions USD octroyés pour lancer le Fonds de garantie des crédits en faveur des PME.** Le Fonds de garantie partielle des portefeuilles de crédits (FGPP) est le fruit du partenariat entre le Gouvernement congolais, la Banque mondiale et le Fonds pour l'inclusion financière en RDC. Sa finalité est d'atténuer le risque de non-remboursement que courent les institutions financières congolaises afin de leur permettre d'améliorer les conditions d'octroi des crédits aux micros, petites et moyennes entreprises et les inciter à accroître leurs financements envers les entrepreneurs.

**Kasaï Oriental : les nouveaux administrateurs des territoires réclament leurs salaires de 9 mois.** Ils disent n'avoir jamais reçu les frais de fonctionnement depuis leur affectation en novembre dernier. Ces autorités politico-administratives se disent être confrontées à des multiples difficultés dont le manque de moyens de locomotion et celui des forces de défense et sécurité pour intervenir en cas des conflits dans leurs entités administratives.

**L'abbé François Kabasele déplore les « combines politiques » du Cardinal Ambongo et de Mgr Nshole.** L'abbé François Kabasele du diocèse de Mbuyi-Mayi (Kasaï-Oriental) a exprimé son approbation dans une lettre ouverte adressée au bureau permanent de la Conférence épiscopale nationale du Congo avec copie à Mgr Bernard Emmanuel Kasanda du diocèse de Mbuji-Mayi et à la Nonciature apostolique. « Je voudrais protester contre les combines politiques de certains membres de notre hiérarchie catholique en l'occurrence Mrg Nshole et le Cardinal Ambongo qui abusent de l'audience pieuse des fidèles durant les célébrations et les assemblées pastorales pour répandre leurs opinions et choix politiques. En pleine célébration, parler de la loi Tshani comme une loi qui sème la séparation entre les Congolais est une bavure. Réservez cela au Parlement congolais ». Pour cet abbé, la Cenco n'est pas un parti politique qui irait jusqu'à choisir ses agents pour faire auditer le fichier électoral de la République.

**Sud-Kivu : déploiement des troupes burundaises dans la Ruzizi.** Des sources sécuritaires soulignent que ce déploiement s'inscrit dans le cadre de la Task-Force Fardc-FDNB pour traquer les rebelles burundais de Red Tabara dans la région frontalière entre le Burundi et la RDC. Ces soldats burundais sont observés le long de la RN5, dans le village Munywema, à 10 km au Nord de la ville d'Uvira. Ce déploiement fait suite aux allégations selon lesquelles les rebelles burundais de Red Tabara lanceraient des opérations contre le Burundi voisin.

**Le mandat de la force de l'EAC prorogé de 3 mois**, dans la province du Nord-Kivu. Ce renouvellement a été décidé lors du sommet de l'EAC à Nairobi (Kenya). Cela, en dépit des critiques des autorités congolaises et de la société civile sur l'inefficacité de cette force à mettre fin à l'activisme des rebelles du M23. Cette nouvelle prolongation serait due au progrès opérationnel réalisé par la force, a indiqué le communiqué final dudit sommet.

**Gratuité de la maternité : plus de 300 centres de santé et 50 hôpitaux généraux de référence concernés à Kinshasa.** Le ministre de la Santé publique, est persuadé que ce programme « mettra fin de manière définitive à la situation où des femmes étaient retenues en otage faute de non-paiement de frais de maternité ». Félix Tshisekedi a justifié le choix de Kinshasa par le taux élevé de la mortalité maternelle et infantile. Le chef de l'Etat a également affirmé que ce programme va s'étendre progressivement aux autres provinces du pays dans l'idée d'améliorer des conditions de vie et de travail des prestataires de santé. Pour sa part, le représentant de l'OMS en RDC, a invité les partenaires à soutenir ce programme.

**Ituri : début du dialogue sur la paix et la cohésion entre les 5 communautés de Mambasa**, a débuté ce 6 septembre à Mambasa-Centre. Cette rencontre, organisée par les autorités locales avec l'appui de l'ONG Interpeace, a pour but de réunir les fils et filles de ce territoire pour discuter des divergences qui impactent la cohabitation pacifique entre les communautés locales. Les questions qui divisent les communautés autochtone pygmée, Bombo, Ngwana, Bila et Lesse seront discutées au cours de ces assises. L'idée est « d'extirper le climat de méfiance qui règne parmi les membres de différentes communautés, afin de rétablir la cohésion sociale et favoriser une paix durable dans la région ».

**Kinshasa : présentation de l'ouvrage : « Jean-Jacques Muyembe, cette personne inspirante »** du Dr Michel Muvudi, de 136 pages, paru aux éditions le Harmattan, vante les mérites et qualités intellectuelles de ce virologue congolais et professeur de microbiologie à la faculté de médecine de l'Unikin.

**Sud-Kivu : résurgence des cas de choléra à Sange et Minembwe**, dans les hauts plateaux de Fizi. Le médecin directeur de l'hôpital de Sange, fait remarquer que la majorité des malades de choléra à Sange sont des demandeurs d'asile burundais. Ils proviennent du camp de rassemblement du quartier Kinanira, où ils vivent dans des conditions précaires. « Aucune mesure hygiénique n'est respectée dans ce site » Dans les hauts plateaux de Fizi, notamment à Minembwe, plus de 52 cas de choléra ont été enregistrés au mois d'août à l'hôpital de Minembwe.

**Grève des agents de santé non-médecins : plusieurs formations médicales fermées à Bandundu.** Nombreux établissements des soins ont, en effet, fermé leurs portes, à cause de cette grève, notamment les centres de santé Bondeko 1, Basoko 1 et 2. Toutefois, à l'hôpital général de référence de Bandundu, seuls les médecins y sont restés et tentent, tant bien que mal, de pallier l'absence des autres professionnels de santé. Préoccupée par cette situation, la secrétaire exécutive provinciale du syndicat des infirmiers et infirmières de la province du Kivu, demande au Gouvernement congolais de répondre favorablement aux desideratas des grévistes, dont la mécanisation de nouvelles unités et l'alignement à la prime de risque, afin qu'ils reprennent le service. Selon elle, « il y a beaucoup de gens qui travaillent et qui ont fait 20, 30 ans, mais qui ne touchent pas les salaires ni la prime de risque, alors que le travail que nous faisons, est un travail de risque ».

**La Monusco juge « opportune » la lettre du Gouvernement sur son retrait accéléré ;** La réaction de la mission onusienne a été exprimée ce 6 septembre à Kinshasa au cours d'une conférence de presse par François Grignon, directeur des affaires politiques de la Monusco : « Cette communication à la présidence du Conseil de sécurité est opportune et dans la lignée des échanges et de la publication du rapport du Secrétaire général de l'ONU. Elle prépare l'Assemblée générale des Nations unies, qui aura eu lieu à la fin du mois de septembre et la prochaine consultation du Conseil de sécurité qui aura lieu le 28 septembre ». Selon lui, cette communication va permettre les discussions nécessaires pour la préparation et la planification de la mise en œuvre du plan conjoint et révisé de transition d'être acté.

**Nord-Kivu : déplacement de la population à la suite des affrontements entre deux groupes armés à Nyamaboko et Buabo.** L'APCLS de Janvier Kalahiri et le Nyatura FDDH/Delta se disputent le contrôle des villages Mashaki, Kazinga, Mulema, Ndete, Luke, Ngululu et Shango dans les groupements Nyamaboko 1er et Buabo. La société civile de Masisi demande l'implication des responsables politiques et militaires pour restaurer l'autorité de l'Etat. Le député provincial, élu de Masisi, condamne ces nouveaux affrontements qui dégénèrent, avec le risque de replonger le territoire de Masisi dans un nouveau cycle de violence grave. Il plaide pour le déploiement d'une unité spéciale des Fardc dans la zone.

**Jeudi 7 septembre.**

**L'Unesco réaffirme son soutien au système éducatif**, au cours de la conférence de presse des Nations unies de mercredi 6 septembre à Kinshasa. L'enjeu majeur de cet accompagnement est « d'intégrer un nombre important d'enfants, âgées de six à onze ans, qui ne sont pas scolarisés ; La conséquence directe de la mesure de gratuité est d'atteindre la scolarisation de tous les enfants au cycle primaire ». Le 9 septembre, ça sera la Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques.

**Nord-Kivu : Dr Mukwege qualifie de « mépris pour la justice et les victimes » la désignation du général Nduru comme commandant des opérations ad intérim.** Dans un communiqué publié mercredi sur son compte twitter, Denis Mukwege rappelle que le général Nduru est un ancien de la rébellion RCD-K/ML et ex UPC. « Il est connu pour être proche de Thomas Lubanga et de Bosco Ntaganda, tous deux poursuivis et jugés par la Cour pénale internationale. Il a été cité plusieurs fois dans les arrêts de la CPI contre ces deux chefs de guerre », peut-on lire dans ce document. Pourtant, rappelle encore le Prix Nobel de la paix, en date du 2 août, à l'occasion de la journée commémorative du génocide congolais, le Président a « encouragé le Parlement à prendre des lois visant à écarter les auteurs de crimes de l'accès aux responsabilités ». Cette déclaration de Felix Tshisekedi « laisse espérer à la population congolaise en général et aux victimes et aux communautés affectées par des décennies de conflits en particulier que la politique immorale de promouvoir des anciens chefs rebelles allait prendre fin », estime Dr Mukwege. Il pense que la désignation du Général Nduru comme intérimaire du commandant des opérations au Nord-Kivu, « est loin d'inaugurer cette nouvelle dynamique tant attendue ». « Après les nominations de Bemba et Nyamwisi au Gouvernement, cette nouvelle nomination d'un ancien chef rebelle à un poste stratégique démontre à l'opinion publique que le changement de paradigme n'est pas près de se réaliser avec l'administration Tshisekedi », regrette Dr Denis Mukwege. **Répression meurtrière de Goma: le bilan passe de 43 à 51 morts.** « Le bilan enregistré à notre départ de Goma était de 51 cas de décès. Nous avons reçu mandat de prendre une série de décisions, notamment celles du rappel du gouverneur militaire, la suspension de deux responsables de la police nationale, mise en accusation des officiers supérieurs de l'armée impliqués dans cette tragédie, la libération de quelques membres des mouvements citoyens, ainsi que la prise en charge par le Gouvernement des blessés et l'organisation des obsèques », a affirmé le ministre de l'Intérieur. Selon lui, d'autres mesures vont suivre dans le cadre de ces événements. Le ministre de l'Intérieur, a reconnu qu'il y avait eu des « failles » sur le plan sécuritaire. C'est pour cette raison qu'il y a des personnes mises à la disposition de la justice. Des responsables militaires sont aux arrêts et le gouverneur militaire du Nord-Kivu, rappelé en consultation à Kinshasa dans le cadre de cette affaire.

**Nord-Kivu: accalmie observée aux limites lacustres avec l'Ouganda.** Selon la société civile de Kyavinyonge, des pêcheurs congolais sont de moins à moins arrêtés par la marine ougandaise pour violation des limites lacustres. Cette accalmie est le résultat des stratégies mises en place par le nouveau commandant de la force navale de l'armée congolaise dans la zone. Ces stratégies sont, entre autres, des patrouilles régulières sur le lac, la sensibilisation des pêcheurs et la franche collaboration avec les autorités de la marine ougandaise. A la fin du mois d'août, la force navale congolaise a saisi au moins cinq moteurs hors-bords des pêcheurs ougandais, accusés de violer les limites congolaises. Ces matériels ont été restitués plus tard aux autorités ougandaises, en échange de 34 pirogues de pêche des Congolais, saisies quelques mois auparavant, ajoute la même source.

**L'ONG Justicia ASBL préoccupée par la décision ministérielle de déchéance des permis d'exploitation minière,** opérant dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba. « Cette décision ne repose sur aucun soubassement légal ou juridique mais plutôt sur des motivations politiques parce que selon les enquêtes que nous avons menées, il y a des membres de la famille du chef de l'Etat qui sont intéressés par ces permis d'exploitation et qui emploient avec le concours de la Garde républicaine et des éléments de la 22<sup>ème</sup> région militaire, des coopératives minières sur ce site et donc de manière tout à fait illégale et indue ». Me Mbuya craint qu'au cas où il n'y aurait pas dialogue, les partenaires Boss Mining et COMIDE, concernés par cette décision, puissent saisir les instances internationales du comité d'arbitrage, auquel cas le Congo serait perdant.

**Les retraités de la MIBA réclament le paiement d'arriérés de rente d'au moins 5 ans.** Le président national du syndicat des retraités de la MIBA, fait savoir que la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ne peut pas les payer parce que pendant qu'ils étaient encore actifs, leur employeur, la MIBA, n'y avait pas versé leurs cotisations.

**Mbuji-Mayi : l'avenue Kasa-Vubu reçoit sa première couche d'asphalte depuis son existence.** Longue de 6 km, cette route est asphaltée de la place dénommée Mobile dans la commune de Dibindi jusqu'au rond-point Hozana, appelé Tshikila Njinji dans la commune de Diulu à Mbuji-Mayi (Kasaï Oriental). Elle relie les communes de Diulu, Dibindi et Muya à partir du rond-point Hozana, en passant par Kemec pour enfin chuter à la place Mobile. Ces travaux désenclavent ainsi plusieurs quartiers. C'est un motif de satisfaction pour ceux qui



habitent le long de cette artère. Le prix des transports en commun est même réduit grâce à la praticabilité de la route.

**Ituri : 17 personnes tuées par des présumés Maï-Maï à Balingina**, situé à une vingtaine de km de Komanda centre dans la chefferie de Walese vonkutu. C'est vers 5 h, qu'un groupe d'hommes munis d'armes à feu et blanches a fait irruption dans le village Balingina, une petite bourgade déjà visée à plusieurs reprises par les rebelles des ADF dans cette région. Les victimes sont pour la plupart des paysans qui se rendaient dans leurs champs et d'autres ont été ciblés dans leurs maisons, précisent ces sources.

**Matadi : plusieurs activités médicales paralysées à la suite de la grève des infirmiers.** Cette paralysie est consécutive à la radicalisation de la grève des infirmiers depuis le 4 septembre. Ces derniers réclament une prime de risque consistante et un salaire décent. En l'absence des infirmiers, les activités médicales telles que la consultation prénatale (CPN) et la consultation préscolaire sont en souffrance dans les hôpitaux publics de la ville de Matadi. Cette grève sèche des infirmiers handicape aussi le fonctionnement des hôpitaux, d'après le médecin directeur de l'hôpital général de Kiamvu, docteur Ferdinand Ango.

**Kananga : lancement de la campagne « école eza mombongo te ».** L'ONG YMAE lance, la campagne « Ecole eza mombongo te » (l'école n'est pas un commerce) à Kananga (Kasaï-Central). D'après le secrétaire provincial de cette ONG, il s'observe le monnayage des inscriptions des enfants et le paiement d'autres frais créés sans soubassement. Il a rappelé la gratuité de l'enseignement de base prônée par le Gouvernement. Il demande ainsi aux responsables des établissements d'éviter de surcharger les parents avec beaucoup de frais.

**Lubudi : les 14 victimes de l'accident de circulation inhumées ce jeudi.** La gouverneure du Lualaba, a dépêché une grande délégation à Lubudi pour faire le suivi de la prise en charge des blessés. « En tant que ministre des transports nous nous apprêtons à prendre des mesures draconiennes parmi lesquelles la limitation des heures au-delà desquelles les camions ne devraient pas circuler pour éviter les accidents. Et nous allons interdire le transport des personnes et des marchandises dans le même véhicule », a indiqué le ministre provincial des transports.

**Beni : l'armée appelle la population d'Eringeti à se désolidariser des Maï-Maï « Wazalendo ».** Cet appel est intervenu au lendemain d'une tentative d'attaque, par un groupe de Maï-Maï, d'un camp militaire dans la localité d'Eringeti, située à environ 50 km de Beni. Pour l'armée, il est inacceptable de laisser la constitution des groupes Maï-Maï par certains Congolais et leur collaboration avec les rebelles des ADF dans le territoire de Beni. Selon le porte-parole des opérations Sokola 1 Grand Nord, l'armée fait face aux terroristes ADF/MTN. Malheureusement, il constate que « certains compatriotes, collaborent avec ces terroristes mais aussi, se constituent dans des mouvements armés qu'ils appellent parfois Wazalendo, parfois Maï-Maï et qui s'attaquent aux forces de l'ordre ».

**Présidentielle-2023: voici les conditions à remplir par chaque candidat.** Pour être éligible, le candidat doit : posséder la nationalité congolaise d'origine ; avoir un âge minimum de trente ans ; jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques ; avoir un diplôme d'études supérieures ou universitaires ou alors justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans les domaines politique, administratif ou socio-économique ; le candidat doit être un électeur enregistré ; le document original de la lettre d'investiture du candidat par son parti politique ou son regroupement politique à l'exception des candidats ; le récépissé de paiement de 160.000.000 FC comme frais de dépôt de candidature non remboursables.

**Sud-Kivu : les frais scolaires fixés entre 2,4 et 56 USD.** Le gouverneur du Sud-Kivu fixe les frais de minerval à 1000 FB par élève et par an dans toutes les écoles maternelles et secondaires publiques et doivent être versés au compte du Fonds de promotion nationale de l'éducation et de la formation. Pour le cycle maternel, secondaire général et humanités techniques, le seuil est fixé entre 6000 FC et 140.000 FC par trimestre. L'autorité provinciale insiste sur la gratuité de l'éducation de base. Ainsi, les frais scolaires sont totalement supprimés pour le cycle primaire de l'enseignement public. Tout enseignant d'une école primaire publique qui a des enfants au secondaire public au Sud-Kivu est totalement exempté des frais scolaires pour deux de ses enfants.

**Le parti de She Okitundu soutiendra la candidature de Félix Tshisekedi à la présidentielle.** Le Parti social-démocrate vert (PSDV) a annoncé, ce 7 septembre : « reconnaissant la convergence idéologique entre notre parti et le président de la République, partisan de la social-démocratie, nous avons pris, au terme de nos assises, deux résolutions majeures suivantes : Poursuivre notre participation au processus électoral jusqu'à son terme ; Faire du Chef de l'Etat, le candidat du parti au prochain scrutin présidentiel ».



**L'intersyndicale fustige l'ouverture des numéros verts pour dénoncer les magistrats véreux.** Près de deux mois après avoir pris cinq mesures visant à améliorer l'action judiciaire, le Procureur général près la Cour de cassation a communiqué trois numéros verts par lesquels les Congolais peuvent dénoncer les abus des magistrats (0891081881 ; 0999554101 ; 0835339833). Cette mesure n'a pas plu à certains magistrats. L'intersyndicale des magistrats de la RDC, tout en saluant les décisions prises par le Procureur, fustige cependant cette mesure qui, «exposerait les magistrats à la vindicte populaire ».

**Vendredi 8 septembre.**

**Goma : 50 personnes tuées et 50 maisons incendiées en aout dernier.** La coordonnatrice de l'ONG « Uwema ASBL » a livré ces chiffres et fait savoir que Goma a également enregistré 4 cas de kidnapping, 3 autres d'accidents mortels et autres formes d'insécurité. Elle a ainsi invité les autorités à prendre des mesures pour garantir la sécurité des personnes et le respect des droits humains à toute la population. « Nous demandons que chaque quartier de Goma soit doté d'un commissariat de la police ; que chaque avenue soit dotée d'éclairage public pour dissuader des voleurs ; que chaque quartier ait son camion anti-incendie pour pouvoir intervenir dans le délai idoine.

**Ouverture de la 7<sup>ème</sup> édition du Festival Kinshasa Jazz ce vendredi à Kinshasa,** sur l'avenue du Jazz dans la commune de la Gombe à Kinshasa, sous le thème « Jazz et Démocratie ». L'initiateur et promoteur de cette activité culturelle, le jazzman et percussionniste congolais Paul Ngoie Leperc, justifie le choix de ce thème : « 2023 est une année électorale et nous en profitons pour parler de la démocratie et du Jazz. Le Jazz, comme l'a dit Wynton Marsalis, est une parfaite métaphore de la démocratie où chaque artiste, chaque musicien évolue en son temps, mais ensemble, ils créent une œuvre commune. Et la démocratie, c'est aussi le vivre ensemble. Et dans notre pays, on a besoin de ça. Que la démocratie ne soit pas seulement un nom, RDC mais que ce soit vraiment du vécu ». L'idée du festival est de faire découvrir au public kinois le jazz, en organisant des ateliers et autres conférences entre les initiés autour du jazz et ses principes.

**Bukavu : l'Hôpital provincial doté d'un centre de formation de prise en charge des blessés de guerre.** A l'initiative du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), cette structure entend prendre en charge des blessés de guerre, des victimes des conflits armés et autres violences. Le médecin-directeur de l'Hôpital provincial de référence de Bukavu, a précisé que ce projet de pôle de formation chirurgicale est à la fois médical et académique, consistant à dispenser des cours théoriques et pratiques sur la médecine humanitaire d'urgence au personnel soignant congolais. En dix ans, 10 000 blessés par armes ont bénéficié de la prise en charge médicale gratuite.

**Gratuite de l'éducation : au moins 800 élèves pour 8 locaux à l'EPA Biwewe de Matadi.** Selon des sources sur place, le nombre d'élèves attendus dépasse la capacité d'accueil de cette école conventionnée salutiste à la suite des effets induits de la gratuité de l'enseignement de base. Le chef de cet établissement, a ainsi plaidé pour la construction de nouvelles salles de classe pour cette école primaire.

**Mbandaka : des enseignants et autres agents de l'Etat réclament leur salaire de 2 mois,** devant le bâtiment de la Caritas Mbandaka-Bikoro. Des manifestants en colère ont dénoncé notamment les promesses non tenues de l'abbé chargé de la paie à cette Caritas. L'Abbé-coordonateur, a signalé que sa structure eut été dans l'impossibilité d'effectuer la paie pendant cette semaine puisqu'elle attendait encore d'être servie par la banque. Des éléments de la police ont dispersé les manifestants, qui tentaient de vandaliser le bureau, et réussi à rétablir l'ordre.

**Beni : la commune de Mangina bénéficie de 2 motos et d'un kit du système solaire,** de la part du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR). Cette municipalité a également reçu, du HCR, une quarantaine de chaises et plusieurs autres matériels de bureau. Pour le bourgmestre de Mangina, cette dotation va faciliter le fonctionnement de son entité, particulièrement le bureau de l'état civil.

**Bukavu : présentation d'un jeune garçon accusé d'avoir fomenté son propre enlèvement.** L'histoire remonte au mois d'aout dernier lorsque les pseudos ravisseurs du jeune garçon réclamaient 5.000\$ de rançon pour sa libération. Tout le monde s'était mobilisé y compris sa famille biologique qui s'était cotisé pour réunir la somme exigée au risque de ne plus le revoir. Dans les enquêtes sur le numéro de téléphone fourni par lui-même comme son propre ravisseur, il sera surpris en train de retirer l'argent envoyé en signe de rançon. « Si nous le présentons devant vous, c'est pour une raison pédagogique et pour que vous sachiez que c'est une nouvelle pratique ayant commencé dans notre province » a indiqué le ministre provincial de l'Intérieur du Sud-Kivu.

**Rutshuru : paralysie des activités socio-économique ce vendredi à Nyamilima,** au lendemain des accrochages entre un groupe d'habitants et les éco-gardes de l'ICCN. Ces deux camps se sont affrontés à la suite de la destruction d'environ 3 km de la clôture électrique posée depuis 2020 par ICCN. Cette clôture sert à démarquer les limites du parc et les terres de la chefferie, et à prévenir la prédation des cultures des riverains par les animaux du parc. Selon certaines sources de l'ICCN, les éco-gardes sont intervenus pour stopper cette entreprise. Il s'en est suivi alors un accrochage entre les deux camps, causant la mort d'au moins un jeune habitant.

**Ituri : le dialogue de paix entre deux communautés à la base de nouvelles tensions.** Les discussions entre ces parties ont échoué après qu'ils ont posé des préalables et elles n'ont pas pu signer l'acte d'engagement comme attendu. A la base, les ressortissants de Mahagi ont exigé la libération de 11 personnes otage à Mokambo il y a plus d'une semaine par la Codeco. Alors que la milice armée, elle, conditionnait la libération de ces civils à celle de l'un des leurs, détenu par le parquet militaire de Mahagi. Ce dialogue intercommunautaire de deux jours sur la paix et la cohabitation pacifique entre Codeco et Zaïre s'est terminé en catastrophe. La délégation venue de Mahagi a refusé de poser sa signature au bas de l'acte d'engagement qui devait sanctionner ces assises. Le vice-président de la communauté Lori, venu de Djugu, reste optimiste quant à l'aboutissement de ce processus de paix.

**Sud-Kivu : la rentrée scolaire effective à Kamituga.** Au moins 500 enfants ont été présents, jeudi dernier, dans les 4 salles de classe du primaire, à l'Ecole primaire Kamituga section française, dans la commune de Bitanga, où les cours se donnent normalement. De l'autre côté, à l'institut Zalya de Kamituga, il y a eu moins d'engouement mais les leçons se donnent. Dans les écoles de Kamituga, on dénombre plus de filles que de garçons. Certains habitants justifient ce phénomène par le fait que les garçons travaillent plus dans les carrés miniers.

**Kinshasa : le réseau Po na Congo rend hommage aux victimes du carnage de Goma.** « Nous avons organisé cette cérémonie d'hommages pour rappeler au gouvernement congolais qu'il fasse justice. Il ne suffira pas seulement de rappeler un gouverneur à Kinshasa, mais il faudrait aussi que ce gouverneur, qui est chargé des opérations dans cette province en état de siège, réponde de ses actes en tant que tel, mais aussi nous voudrions que toutes ces personnes qui ont donné l'ordre pour lancer l'assaut, qu'il soit aussi devant la barre. Parce qu'on ne peut pas imaginer que pour une opération d'une telle envergure, que ce soit seulement le gouverneur militaire qui ait pris la décision », a martelé ce membre du réseau Po na Congo. Cette cérémonie se voulait aussi l'occasion de « lancer un message de solidarité aux familles des victimes, mais aussi aux blessés, à toutes ces personnes qui ont perdu les leurs, qui ne savent pas où ils se trouvent ».

**Processus électoral : le FCC réitère son appel pour « une Ceni inclusive, une cour constitutionnelle équilibrée et une loi électorale plus équitable ».** Une délégation du Front commun pour le Congo (FCC) s'est ainsi exprimée au sortir de l'audience lui accordée par la cheffe de la Monusco, Bintou Keita. La famille politique de l'ancien président Joseph Kabila insiste sur la sécurité des opposants qui « sont souvent menacés, persécutés et d'autres mis arbitrairement en détention ». Le Front commun pour le Congo a refusé jusqu'à ce jour de prendre part au processus électoral en cours tant que ses exigences ne seront pas respectées. La cheffe de la Monusco a, en effet, entamé une série des consultations avec les différentes organisations politiques congolaises. C'est en prévision de la tenue, dans quelques jours, de l'assemblée générale de l'ONU à New York.

**La suppression du visa avec le Kenya et la Tanzanie ne profite qu'au Congolais lambda,** et non aux opérateurs économiques, a estimé, un opérateur économique du Nord-Kivu. La RDC qui ne produit presque pas dans sa partie Est à cause de l'instabilité sécuritaire, n'a rien à exporter vers ces deux pays de la sous-région, explique cet opérateur économique. Pour lui, cette mesure profite beaucoup plus au Kenya et la Tanzanie qui viennent ainsi de déplacer leurs bornes économiques, grâce à la suppression du visa.

**Samedi 9 septembre.**

**Présidentielle 2023 : le dépôt des candidatures débute ce samedi.** Situé au siège de la Ceni dans la commune de Gombe, le Bureau de réception et de traitement des candidatures (BRTC) est le seul qui va recevoir et traiter les dossiers de tous les candidats président de la République. Les candidats ou leurs mandataires ont donc 30 jours, soit du 9 septembre au 8 octobre pour retirer les formulaires, les compléter et les déposer au BRTC.

**Kinshasa : ouverture du BRTC pour l'élection présidentielle sur fond d'un dispositif sécuritaire particulier.** La Commission nationale électorale indépendante a ouvert, ce samedi 9 septembre, à son siège à Kinshasa, le Bureau de réception et de traitement des candidatures (BRTC) pour l'élection présidentielle. Des dispositions sécuritaires ont été prises, notamment une importante présence de la police et la limitation de la

circulation devant le siège de la Ceni. Les entrées dans les installations de la Ceni sont filtrées. N'y entrent que les personnes autorisées notamment personnel de la centrale électorale, les candidats et leurs mandataires, les journalistes accrédités. Jusqu'à midi ce samedi, trois candidats étaient arrivés au BRTC : Matata Ponyo, président du parti politique d'opposition Leadership et gouvernance pour le développement, (LGD) ; Constant Mutamba, président du parti politique d'opposition Dynamique progressiste (DYPRO) ; Rex Kazadi, peu connu dans la sphère politique. D'après certaines sources, il serait de la diaspora congolaise en Europe et proche de l'UDPS.

**Goma : les bailleurs des bâtiments occupés par l'EAC-RF réclament 13 mois de loyer.** Ces propriétaires des bâtiments ont organisé pour ce faire un sit-in, vendredi 8 septembre, devant un des quartiers généraux de cette force à Goma (Nord-Kivu). Selon un avocat de l'un de ces propriétaires, toutes les démarches menées par leurs clients pour recouvrer leur dû n'ont pas abouti jusqu'à présent. Ils demandent par conséquent à l'EAC ou au Gouvernement de la RDC, pays hôte, de trouver une solution.

**Kwango : les enseignants de Kahemba réclament 2 mois de salaires bloqués à Equity BCDC.** « Nous constatons avec amertume, le retard répété et volontaire de nos salaires et des frais de fonctionnement de 2 mois, donc : juillet et août 2023, bloqués par Equity BCDC ». Selon le porte-parole de la Synergie syndicale des enseignants de Kahemba, c'est avec ces fonds que les enseignants qui ont des enfants préparent leur rentrée scolaire. Contacté à ce sujet, un des responsables de la banque au niveau national qui a gardé l'anonymat, reconnaît cette situation. Il la justifie par le retard de réception de certains éléments de paie notamment les listings.

**La RDC et l'Angola créent la Commission mixte défense et sécurité.** La cérémonie officielle s'est déroulée au Collège des hautes études des stratégies et de défense à Kinshasa, au terme des travaux qui ont été clôturés par le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur congolais.

**Bukavu : la société civile dénonce la spoliation de plus de 45 maisons de l'Etat, au cours de dix dernières années à Bukavu (Sud-Kivu).** Une vingtaine d'autres seraient dans le viseur des spoliateurs pour priver l'Etat congolais de ses biens, a révélé le bureau de la société civile qui cite des autorités politiques, des magistrats et des agents fonciers. « Les magistrats qui sont à Kinshasa et qui donne des injonctions à leurs collègues d'ici. Les jugements dont disposent les spoliateurs sont cousus de toute pièce. Mais ils sont fabriqués où ? Nous avons les politiciens qui gèrent la province, les services fonciers et cadastraux, nous avons les cabinets d'avocats qui justement, à cause de l'argent, acceptent d'accompagner ces spoliateurs et un réseau de commerçants des minerais qui sont intouchables qui achètent les maisons de l'Etat », soutient Andrien Zawadi, un des responsables de la société civile. Pour le gouverneur de province, les déclarations d'Adrien Zawadi de la société civile, impliquant "les politiciens qui gèrent la province" sont fausses.

**Ituri : au moins 24 personnes tuées dans une série d'attaques à Djugu.** Tout a commencé le 6 septembre, lorsque des combattants armés de la milice Zaïre ont attaqué les village kalangabgo et Isiro dans le groupement Musaba, de la chefferie de Mabendi. Ils ont tué cinq cultivateurs qui se trouvaient dans leurs champs. En représailles, les assaillants de l'URDPC/Codeco venus de Damas ont attaqué à leur tour la nuit de jeudi à vendredi 8 septembre le village de Loko Mbidjo au groupement Dhego dans la chefferie de Bahema Badjere. Là, ils se sont affrontés aux combattants de Zaïre. Le bilan de cette attaque est de treize morts dont quatre miliciens Zaïre parmi lesquels un certain «Djobalo» présenté comme étant l'un des commandants en second de la milice. Des sources coutumières dans le groupement Lorunu-Fataki indiquent que dans la nuit de vendredi à ce samedi, les assaillants de la Codeco venus d'Andru et de Lambi, dans la chefferie Djatsi, ont tué six personnes au village Lona Londrikpa dans la chefferie de Badjere. L'armée qualifie ces attaques « d'inacceptable ». Elle appelle ces deux milices, partie prenante au processus de paix, « au bon sens pour ne pas subir la riposte des Forces armées de la RDC ».

**Nord-Kivu : l'OCC sensibilise les opérateurs économiques sur la qualité des produits à l'exportation.** Il s'est agi d'aider les opérateurs économiques du Nord-Kivu à être compétitifs sur les marchés internationaux, a précisé le directeur provincial de l'Office congolais de contrôle (OCC). Il a été constaté que beaucoup d'opérateurs économiques sont confrontés aux difficultés liées à la présentation et à l'étiquetage des produits de fabrication locale. Ce qui affaiblit la compétitivité de leurs produits face à la concurrence et ne facilite pas les échanges transfrontaliers avec les pays voisins. Pour que les produits locaux soient compétitifs sur les marchés internationaux, ils doivent respecter de certaines normes internationales, souligne le directeur provincial de l'OCC. Il s'agit notamment de la certification, de la normalisation et d'une bonne présentation de l'étiquetage. Remplir ces critères constitue encore un défi pour les opérateurs économiques du Nord-Kivu, constate ce cadre de l'OCC.

**Nord-Kivu : deuxième journée ville morte à Nyamilima**, située à 40 km de Kiwanja, dans le territoire de Rutshuru. La route Kiwanja-Ishasha reste toujours barricadée au niveau de la cité, les écoles n'ont pas ouvert et tous les commerces sont fermés. Depuis vendredi, les jeunes de Nyamilima protestent contre la tuerie d'un des leurs lors des accrochages, jeudi, avec les écogardes de l'Institut congolais pour la conservation de la nature. Les manifestants exigent aussi la suppression de la clôture électrique posée sur les limites du parc national des Virunga.

**Interpellation de Stanis Bujakera : Claudel Lubaya dénonce « une intimidation à l'approche des élections »**. Stanis Bujakera Tshiamala, correspondant de Jeune Afrique à Kinshasa et directeur de publication adjoint du média en ligne Actualite.cd, a été interpellé le 8 septembre soir alors qu'il se trouvait à l'aéroport de N'Djili. Il s'apprêtait à prendre l'avion pour Lubumbashi en raison d'un séjour professionnel. Il a été placé en détention par la police judiciaire. Les motifs de cette interpellation ne sont pas encore connus. « Jeune Afrique demande la libération immédiate de son correspondant. Nous osons croire à l'attachement des autorités congolaises au libre exercice du journalisme en RDC ». De son côté, Actualite.cd condamne fermement « la pression indue exercée sur les professionnels des médias et demande sa libération immédiate ». Human Rights Watch condamne aussi cette « énième atteinte à la liberté de la presse en RDC et demande la libération immédiate de Stany Bujakera. **Stanis Bujakera auditionné par la commission chargée d'enquêter sur le meurtre de Chérubin Okende**. « Les faits lui reprochés sont la "propagation de faux bruits" et la "diffusion de fausses informations", en relation avec un rapport attribué à l'Agence nationale de Renseignements (ANR) sur la disparition du député, exploité dans un article du journal Jeune Afrique », indique le communiqué. L'Association des médias d'informations en ligne de la RDC (MILRDC) rappelle que Stanis Bujakera n'est pas l'auteur de cet article, d'après son avocat. De plus, selon la loi, en l'absence d'une signature, c'est le directeur de publication qui est tenu responsable de tout contenu publié. Face à cette situation, MILRDC exige des autorités compétentes de libérer immédiatement Stanis Bujakera et de mettre fin à ce qui s'apparente désormais à un harcèlement.

**Lubero : un civil tué et 8 blessés par des Maï-Maï FPP/ AP à Buhoyo**. Le premier incident a eu lieu jeudi soir dans un débit de boisson où des miliciens armés ont trouvé des civils en train de prendre un verre. Par jalousie, les miliciens ont soupçonné ces derniers d'avoir des relations amoureuses avec la vendeuse, qu'ils considèrent comme leur concubine. C'est ainsi que ces combattants se sont mis à tirer dans tous les sens pour se venger. Un homme est décédé sur place et quatre autres civils ont été blessés par balles. Mécontents, des habitants de Buhoyo ont décidé de manifester vendredi matin pour protester contre les exactions de ces Maï-Maï. Les manifestants ont incendié le camp de ces miliciens. Ces derniers ont alors violemment riposté. Sur place, quatre autres civils sont touchés par balles et dépêchés à l'hôpital.

**Tshopo : le député provincial Litema dénonce des « bavures et tracasseries policières » à Opala**. Au cachot, les deux victimes ont passé dix-neuf jours après avoir payé 1 million FC. Jean-Pierre Litema dit avoir porté plainte à l'auditorat militaire contre le commandant du sous commissariat et son adjoint de la police d'Opala pour torture, détention arbitraire et extorsion. Cependant, la procédure judiciaire serait bloquée par le commissaire provincial de la PNC. Ce dernier refuserait de remettre ses collaborateurs entre les mains de la justice militaire, ajoute le député. En réaction, le commissaire provincial de la PNC affirme que le député provincial tenterait de « se refaire une santé politique auprès de son électorat pendant cette période pré-électorale ».

**Beni : une quarantaine de femmes outillées sur les stratégies de lutte contre l'insécurité dans leur milieu**. C'était le 7 septembre au cours d'un café politique organisé par le Collectif des femmes pour le développement intégral et la consolidation de la paix (COFEDIP), avec l'appui de la section des affaires politiques de la Monusco. Cette formation visait à conscientiser les femmes afin qu'elles prennent conscience de leur rôle dans le cadre de la restauration de la paix à Beni. « L'objectif de cette activité était de pouvoir impliquer la femme pour qu'elle sache qu'elle a à faire dans la restauration aussi de la paix dans son entité. Nous sommes censées dénoncer des mouvements suspects, pourquoi ne pas aussi les remonter à qui de droit, de façon à pouvoir nous venir en aide le plus vite possible », a expliqué présidente du conseil d'administration de cette ONG. L'une des participantes, pense qu'il est important de faire confiance aux autorités, pour remonter les alertes en cas de mouvements suspects.

Cette activité se poursuivra dans d'autres communes de la ville de Beni, a indiqué l'organisateur.

**Dimanche 10 septembre.**

**Moïse Katumbi : « La pauvreté caractérise l'Equateur pourtant naturellement la plus riche du pays »**. Accompagné du secrétaire général, Moïse Katumbi, le président d'Ensemble pour la République, a insisté sur la



paix, le changement et les élections transparentes, auxquels s'attendent tous les Congolais. Parlant des élections, il a exhorté sa base de Mbandaka à aller massivement voter le jour-J mais à veiller jusqu'à l'affichage des résultats, bureaux par bureau, afin que le candidat élu le soit réellement. Il a observé une minute de silence en mémoire des victimes de toutes les atrocités commises sur les Congolais, notamment ceux de l'Est du pays.

**Maniema : 20 nouveaux chefs de secteurs reçoivent leurs notifications.** Récemment nommés par ordonnance présidentielle, 20 nouveaux chefs de secteurs ont reçu, le 8 septembre, leurs lettres de notification des mains du gouverneur ai du Maniema. « Chers chefs de secteurs, vous avez désormais la responsabilité de l'État dans vos entités respectives. Devant vous, vous avez deux grands défis. Le premier est sécuritaire, le deuxième est celui d'amener vos différentes entités vers les élections dans un climat apaisé. Vous devenez responsable de l'État. Vous ne représentez pas vos émanations », a recommandé le gouverneur intérimaire du Maniema.

**Ngandanjika : des dizaines de maisons écroulées après une pluie diluvienne, dans la nuit du 7 au 8 septembre.** Selon des sources sur place, de nombreuses familles non encore dénombrées sont, pour l'instant, sans abris ainsi que des personnes sont blessées. Cette pluie a également fait écrouler les murs du stade Kazadi Muzungu ainsi que les poteaux des lampadaires solaires à la suite à ce vent violent. Cette catastrophe naturelle a également emporté la toiture du centre de santé et maternité centrale de Ngandanjika.

**Kwilu : plus de 75 maisons détruites à la suite d'une pluie à Gungu,** ainsi que 4 écoles, deux églises et un bureau de service des affaires foncières. Le président de la société civile de Gungu, a rapporté que cette pluie était accompagnée d'un vent violent. Il a demandé aux autorités d'apporter leur assistance le plus vite possible à ces familles victimes. Il a en outre fait savoir que cette pluie a endommagé plusieurs câbles ou fils électriques du barrage hydro-électrique de Kakobola non encore opérationnel.

**La compagnie Congo Airways annonce l'interruption temporaire de ses activités dès ce lundi,** sur l'étendue nationale. Congo Airways a levé cette option en vue d'améliorer l'efficacité de ses services. La même source remercie le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi pour l'instruction donnée aux membres du gouvernement, lors de la réunion du conseil des ministres, sur la mise à disposition des fonds pour le maintien des opérations de cette compagnie nationale.

**Kasaï-Oriental : les infirmiers durcissent leur mouvement de grève.** Le secrétaire exécutif provincial de la Dynamique syndicale des infirmiers du Congo, a expliqué qu'ils réclament l'alignement à la prime, la mécanisation et l'avancement en grade. Il a livré les raisons de leur ras-le-bol : « Il n'y a aucune activité qui doit se passer dans le secteur de santé au Kasaï-Oriental. Le médecin dit travailler seul puisque l'infirmier qui est à côté du médecin est minimisé, maltraité, déconsidéré. Si l'infirmier est affamé comment va-t-il soigner les malades ». Le médecin-directeur ad intérim de l'Hôpital général de référence de Kansele, reconnaît que l'absence d'infirmiers « pose un réel problème dans l'organisation des services des soins. Nous allons convoquer une réunion avec le staff médical pour pouvoir discuter sur l'organisation des modalités de différents services ici à l'hôpital ».

**Luozi : manque de matériel médical au centre de santé de référence de Kinkenge,** dont un microscope électronique, frigo, les matelas, couveuses et autres. L'Association des ressortissants de Kinkenge pour le développement social, qui a livré cette information, le 9 septembre, affirme que ces kits médicaux ont été volés sous la gestion des médecins directeurs généraux qui se sont succédé à la tête de cette institution. Selon le président de cette association, l'absence de ces équipements expose de centaines d'habitants du secteur de Kinkenge à une précarité sanitaire. « Les malades dorment sur le ressort métallique des lits faute de matelas. Le Centre de santé de référence de Kinkenge enregistre de nombreux cas de décès parce que les malades ne bénéficient plus d'une prise en charge adéquate », a déploré Joseph Mbanzila.

**Ituri : les nouvelles violences violent l'acte d'engagement signé par les groupes armés (leaders communautaires).** Des leaders communautaires Hema et Lendu indiquent que ces nouvelles violences violent l'acte d'engagement que ces groupes armés ont signé à Aru le 1er juin 2023. Ces notables appellent ces miliciens à privilégier la cohésion pacifique et de soutenir le processus de paix en cours. C'est depuis mercredi dernier que les miliciens des groupes Zaïre et Codeco se livrent à des attaques de représailles dans plusieurs villages du territoire de Djugu, causant mort des civils et incendiant plusieurs maisons. Ce dimanche 10 septembre, des notables de la communauté Lori regroupant le peuple Lendu indiquent que ces provocations mutuelles entre groupes armés signataires de l'acte de cessation d'hostilité est une lâcheté de leur part. Sur le terrain, une psychose règne dans les chefferies et secteur de Walendu Djatsi, Bahema Badjere et Mambisa.



**Nord-Kivu : plus de 700 cas de décès enregistrés parmi les déplacés de Nyiragongo depuis juin 2022.** « Depuis notre arrivée le 26 juin 2022, nous avons enregistré 770 morts. Ils sont décédés de la rougeole, du choléra, de la malaria à cause de mauvaises conditions dans des écoles et des accidents de circulation. Notre plus grand souhait est qu'on chasse l'ennemi afin de nous permettre de rentrer chez nous. Parce qu'ici, nous souffrons et mourons beaucoup », a expliqué le président du site de Kanyaruchinya, Le site de Kanyaruchinya compte, à lui seul, plus 55 000 ménages des déplacés venus des territoires de Rutshuru, Masisi et du Nord de Nyiragongo.

**Des ambassades et l'opposition préoccupées par la détention de Stanis Bujakera.** « Nous restons profondément préoccupés par la détention du journaliste Stanis Bujakera. Les journalistes devraient pouvoir faire leur travail sans crainte de poursuites », écrit l'ambassadeur des Etats-Unis en RDC. Pour l'ambassade de France en RDC, « la liberté d'expression et le droit à l'information sont des piliers fondamentaux de toute démocratie ». L'ambassade de la Belgique affirme suivre de près la situation du journaliste Stanis Bujakera. « La liberté de la presse est l'un des principes fondamentaux des systèmes démocratiques », poursuit l'ambassade. L'union européenne fait remarquer qu'elle suit « de près la détention du journaliste et que l'État de droit et la liberté de la presse sont des principes fondamentaux d'une démocratie ». L'opposition, pour sa part, dénonce cette interpellation et exige la libération du journaliste. « L'arrestation du journaliste Stanis Bujakera dans les conditions peu orthodoxes, révèle l'arbitraire qui caractérise le régime des imposteurs. Telle intimidation est une menace grave à la liberté d'expression et au droit à l'information. Exigeons sa libération pure et simple », écrit Martin Fayulu. Denis Mukwege note qu'il est inquiet d'apprendre l'arrestation du journaliste Stanis Bujakera : « Les atteintes à la liberté de la presse et au droit à l'information constituent des menaces sérieuses à la démocratie. Nous joignons notre voix à ceux qui appellent à sa libération immédiate ».

**Lundi 11 septembre.**

**Le député Olive Mudekereza dénonce le calvaire des voyageurs désireux de se rendre à l'intérieur par avion.** Au cours d'une déclaration le député élu de Walungu, au Sud-Kivu, déplore le « casse-tête dans ce secteur, causé par des perturbations et annulations des vols à cause de l'insuffisance criante d'avions ». De nombreux voyageurs se retrouvent ainsi bloqués à un endroit pendant plusieurs jours. Il demande au gouvernement de doter le pays d'avions pour rendre facile le transport aérien et à redoubler d'efforts pour qu'il y ait plus des compagnies dans le secteur de transport aérien. Il demande aussi aux compagnies CAA et Congo Airways à louer des avions pendant cette période de fortes demandes pour satisfaire le besoin de la population pour le voyage.

**Mambasa : le parti Ecidé accuse la SMEC de « s'approprier des concessions minières et forestières au profit des Chinois ».** Plusieurs concessions minières et forestières des autochtones du territoire de Mambasa sont expropriées par certaines personnes qui se déclarent proches du pouvoir, a indiqué l'opposant Luc Malembe, citant d'ailleurs un des responsables de la Société minière de l'Est du Congo (SMEC) : « Il y a un certain Saidi Shishombo qui fait des trafics d'influence. Il va à Kinshasa et amène des documents de votre propre concession, il s'en approprie. Il vient avec des Chinois et des policiers pour vous chasser ». Pourtant, des orpailleurs locaux exploitaient de l'Or de façon artisanale sur ces sites, a-t-il fait remarquer, redoutant des tensions entre les deux parties dans cette région où les groupés armés sont actifs. Luc Malembe a par ailleurs appelé les autorités à intervenir pour mettre de l'ordre dans ce secteur à Mambasa. Mambasa est l'un des territoires de l'Ituri où la gestion des carrés miniers fait partie des causes de plusieurs conflits armés.

**Elections 2023: le candidat idéal est celui « capable de réaliser votre rêve », selon Mgr Sikuli.** « Ce ne sont pas les dons qui déterminent le profil d'un bon candidat. Il faut plutôt voir ses capacités à participer au développement mais aussi au retour de la paix dans la région de Beni et Lubero, longtemps meurtrie par la guerre», a déclaré l'évêque du diocèse catholique de Butembo, Monseigneur Sikuli Paluku. « Quand vous allez devant les urnes pare que nous parlons tous de la paix, nous parlons tous du développement, il faut que ce soit quelqu'un que vous supposez être capable de réaliser votre rêve. Mais pas simplement parce qu'il est de ma famille, il est de mon village. Je ne dirai même s'il est catholique. Non ! ». Un candidat idéal doit avoir « un bon cœur » et jouir d'« un bon témoignage (...) Deuxième chose : qu'a-t-il fait pour nous jusqu'à présent ? ».

**Kinshasa : rencontre ce lundi de la Commission paritaire Gouvernement-Banc syndical.** Elle est convoquée exclusivement pour évaluer le protocole d'accord de Bibwa 2022. Certains invités à ce grand rendez-vous déplorent qu'ils n'aient pas été pris en compte comme partie prenante à ces assises. C'est le cas du Collectif des associations syndicales pour l'unité des fonctionnaires, (CASYUF).

**La RDC signe des contrats de partage de production du gaz sur le Bloc Idjwi avec deux entreprises,** d'une part, les sociétés Alfa Jiri et d'autre part avec la société Winds exploration et production. Ces entreprises ont été

sélectionnées sur le Bloc Idjwi après le processus d'appel d'offres. La partie gouvernementale était représentée par le ministre des Hydrocarbures. Selon lui, la signature de ces contrats permet d'exploiter pour la première fois le gaz méthane sur le lac Kivu.

**Nord-Kivu : manque d'eau potable au site des déplacés d'Oicha.** Le président de ce site, explique que cette situation date de mars de l'année dernière ; lorsque les deux puits d'eau de ce site avaient été endommagés. Selon lui, les déplacés sont obligés d'aller chercher de l'eau plus loin de leur site. « Et là, on leur demande de payer quelque somme d'argent pour avoir un bidon, deux ou trois bidons d'eau. Ils payent au moins 200 FC par bidon ». Le président de ce site plaide pour la réhabilitation urgente des sources d'eau potable pour ce site.

**Le MDVC appelle le Gouvernement à prendre des décisions « courageuses » contre la vie chère.** A la base de cette situation, le Mouvement d'élites pour la démocratie et le vrai changement, (MDVC), cite l'insécurité dans le pays, la chute libre du Franc congolais face au dollar américain, l'opacité dans le décaissement de beaucoup de fonds notamment ceux alloués au social ainsi que le train de vie des dirigeants. Le MDVC estime qu'il y a urgence que le Gouvernement prenne des décisions « courageuses ». Notamment, la révision à la hausse du salaire des agents et fonctionnaires de l'Etat et la réduction du train de vie des institutions. Pour faire pression sur le Gouvernement ce parti, annonce une manifestation publique.

**Sud-Kivu : 79 nouveaux cas de choléra enregistrés à Kamanyola, dont un décès.** Un notable local, a visité l'hôpital Saint Joseph de Kamanyola dimanche. A cet effet, il a déploré la négligence dans la prise en charge, avant d'alerter les autorités provinciales sur ce danger qui guette la population locale. Le médecin directeur de cet hôpital, a présenté les besoins de sa structure hospitalière ce lundi à l'OMS et à l'ONG locale AIDES, qui apportent les intrants et les médicaments pour soigner les malades.

**Mai-Ndombe : des miliciens Mobondo font incursion au campement de Fonda,** dans le territoire de Kwamouth. Aucun mort n'a été rapporté, cependant, le campement est vidé de tous ses habitants. Certains habitants se sont échappés par la nage dans la rivière et d'autres par la route à destination du village Ntomo à près de 5 km. Le campement est actuellement occupé par ces miliciens qui progressent petit à petit pour récupérer tout le territoire de Kwamouth, alerte la société civile locale, qui demande au Gouvernement de renforcer les Fardc déployées dans la zone pour rétablir la paix.

**Lualaba : lancement ce lundi à Kolwezi de la 4e édition de Katanga business meeting.** « Nous sommes un salon plurisectoriel qui donne la possibilité aux petites, moyennes et grandes entreprises d'échanger. Nous avons aussi un apport très important sur la responsabilité sociétale des entreprises. Car nous avons fait venir un spécialiste pour créer progressivement un baromètre d'une part mais aussi un réseau network qui permettra aux différents secteurs de se repositionner et d'évoluer, mais aussi de faire valoir leurs actions dans ce défi qui n'est pas toujours évident », a expliqué Costas Musunka, directeur général de MUSAL, initiateur de ce salon. Il ajoute qu'en dehors du secteur minier, un accent particulier est aussi placé sur le tourisme et l'agriculture. Pour cette édition à Kolwezi, il y a 100 exposants issus de plusieurs domaines.

**Kasaï-Oriental : 368 policiers présélectionnés pour la formation en police de proximité.** Avant de débiter cette formation vers la fin du mois de septembre courant, les policiers présélectionnés sont soumis à des tests pédagogiques et médicaux. Pour les tests pédagogiques, il y aura la dictée, la lecture et quelques questions pour savoir si les candidats à la formation ont quelques connaissances de l'approche « police de proximité ». Les tests médicaux porteront notamment sur le test de glycémie, la tension artérielle, l'aptitude physique et le test de grossesse pour les femmes. Le facteur âge sera aussi pris en compte dans la sélection, précise l'OIM. A l'issue des tests pédagogiques et médicaux, 250 policiers seront sélectionnés pour la formation en police de proximité. La formation de base durera 6 mois dont 5 mois d'internat et un mois de stage.

**Nord-Ubangi : le délabrement de la route Businga-Gbadolite provoque la surchauffe des prix sur le marché de Gbadolite.** Plusieurs boubiers sont enregistrés le long de ce tronçon long de 144 km. Ce qui provoque une longue file de gros véhicules qui venaient d'embarquer des marchandises au port de Businga, à destination de Gbadolite. Ces véhicules sont embourbés, pour la plupart. Les commerçants qui avaient chargé leurs articles manufacturiers se plaignent. Certains disent attendre depuis un mois.

**Gratuité de la maternité à Kinshasa : certaines structures de santé l'appliquent, d'autres effectuent les derniers réglages.** La mesure de la gratuité de la maternité à Kinshasa est déjà appliquée dans certains centres de santé. Dans d'autres hôpitaux en revanche, l'heure est aux derniers réglages avant l'exécution de cette décision du gouvernement, affirment les responsables. Au moins 320 centres de santé et 50 hôpitaux généraux de référence sont concernés dans ce programme, renseigne le ministère de la Santé publique. Pour connaître les hôpitaux retenus dans le cadre de ce programme à Kinshasa, tapez sur votre téléphone portable \*151#.

**Kinshasa : le journaliste Stanis Bujakera transféré au parquet de grande instance de la Gombe.** Après avoir passé trois nuits en détention au commissariat provinciale de la Police/Kinshasa, le journaliste Stanis Bujakera Tshamala a été transféré ce lundi 11 septembre au parquet de grande instance de la Gombe. Stanis Bujakera a été interpellé le 8 septembre, alors qu'il se trouvait à l'aéroport de N'djili. Il a été auditionné par la commission chargée d'enquêter sur le dossier du meurtre du député Chérubin Okende Senga. Les faits lui reprochés sont la "propagation de faux bruits" et la "diffusion de fausses informations", en relation avec un rapport attribué à l'Agence nationale de Renseignements (ANR) sur la disparition du député, exploité dans un article du journal Jeune Afrique.

**Ituri : les habitants de Shari et Rwampara courent des risques de noyade en l'absence de pont sur la rivière Mbio (société civile).** Sur la rivière Mbio qui sépare Rwampara de Shari, à une dizaine de km de Bunia, il n'y a jamais eu de pont, rapporte la société civile locale. Pendant la saison pluvieuse, les habitants de Rwampara et Shari ne parviennent pas à rallier les différentes entités voisines. Les plus courageux usent des moyens de fortune pour faire la traversée, s'exposant ainsi au risque de noyade. Lorsque cette rivière déborde, les élèves sont bloqués et ne savent pas comment accéder à leurs écoles. Il en est de même pour les femmes enceintes ou d'autres malades qui rencontrent des difficultés à se rendre à l'hôpital local. A l'initiative du chef de ce groupement, la communauté locale s'est lancée dans un projet de construction d'un pont dont les travaux sont à l'arrêt depuis trois mois, faute de moyens. Pour la société civile du groupement Tsere, le gouvernement doit appuyer les efforts de la communauté locale qui a réussi à construire partiellement cet ouvrage grâce aux contributions des habitants.

**Mardi 12 septembre.**

**La SNEL va régulariser la situation des journaliers de toutes les entités d'exploitation.** Les journaliers de la Société nationale d'électricité sont des femmes et des hommes, dont bon nombre sont des diplômés, électriciens, techniciens, ingénieurs, techniciens, industriels, ... Ce sont des personnes dévouées qui travaillent depuis de longues années avec la promesse d'une embauche mais sans véritable contrat de travail et sans prise en charge de l'employeur en cas de difficulté. La régularisation de leurs situations est une nécessité, un impératif. Ce processus devrait se mettre en place progressivement dans les prochaines semaines, les prochains mois suivant les moyens financiers disponibles et le budget alloué aux charges du personnel. La priorité devrait être accordée aux techniciens qui participent directement à la production, au transport et à la distribution de l'électricité.

**Bunia : un enfant accusé de sorcellerie perd la vue après des tortures lors d'un exorcisme.** Le petit Chance Drajima, âgé de 9 ans, se trouvait chez sa tante maternelle pour ses vacances. Tout a commencé lorsque l'enfant s'est plaint des maux de tête. Sa tante décide de l'amener dans une église de réveil appelée « Corps du Christ » au quartier Lembabo. L'enfant est alors accusé de sorcellerie par le pasteur. Ce dernier le conduit dans une chambre de prière. Là, il est violenté, roué de coups. Brûlures sur tout le corps et les yeux crevés. Alertée, la mère de la victime arrive sur le lieu du drame. Elle conduit son fils à l'hôpital. Le médecin constate que les yeux de l'enfant sont complètement crevés. Cette tragédie a provoqué l'émoi et la colère dans la ville de Bunia. L'ONG Réseau des associations pour la défense des droits humains en Ituri (RADHIT) a condamné cet acte et exigé des sanctions sévères contre les auteurs. Le pasteur et la tante de l'enfant sont appréhendés et transférés à la prison centrale de Bunia. Le collectif des femmes de l'Ituri souhaite que leur procès soit public, pour servir d'exemple aux autres.

**Nord-Kivu : le pont Hululu sur la route Beni-Kasindi menacé d'effondrement.** L'effondrement du pont Hululu, selon la société civile locale, risque de rompre le trafic entre le poste frontalier de Kasindi et les villes de Beni, Butembo, Bunia en Ituri ou Kisangani dans la province de la Tshopo. D'après le coordonnateur de la Nouvelle société civile/ Ruwenzori, les véhicules poids lourds ont déjà du mal à y passer. Il demande aux autorités, tant nationales que provinciales, de jeter un pont métallique moderne sur cette route d'intérêt national.

**Kinshasa : ouverture d'un forum de la CIRGL sur l'exploitation artisanale de l'or,** ce 12 septembre à Kinshasa. Il est placé sous le thème : « Un système régional de suivi des minéraux, une solution durable pour un commerce artisanal responsable de l'or dans la région des Grands Lacs ». Ce forum a pour objectif de créer un cadre d'échange entre toutes les parties prenantes afin de convenir des voies et moyens de mise en œuvre effective de la stratégie d'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or dans la région des Grands lacs. Cette rencontre veut donc contribuer aux efforts sur la réalisation du potentiel aurifère en tant que moteur de croissance économique et de développement dans la sous-région.

Procès du massacre de Goma : la cour auditionne deux témoins à charge dont le maire intérimaire.

Le débat a été houleux à l'audience de lundi avec l'audition des témoins à charge notamment contre le prévenu colonel Mike Mikombe.

Au cours de sa déposition devant les juges, le premier témoin, le commandant du quartier général de la 34<sup>e</sup> région militaire, le colonel Yves Rubenga, a affirmé sans désespérer que ce sont les éléments de la Garde républicaine qui ont tiré sur les adeptes présumés de la secte « La foi naturelle judaïque messianique vers les nations » qui se font aussi appelés « Wazalendo ». Il a soutenu dans son argumentaire que l'ordre de tirer est venu du colonel Mike Mikombe. Le deuxième témoin, le maire intérimaire de Goma, le colonel Faustin Kapen, interrogé sur des propos qu'il aurait tenu lorsqu'il était au temple de la secte et dont un enregistrement vidéo circule sur les réseaux sociaux, a affirmé avoir dit en lingala: « Eglise oyo, eza ya kopanza ». Ce qui signifie selon lui, « Il faut délocaliser cette église ». Cependant, cette phrase peut aussi être traduite par « cette église est à détruire ». Cette réponse a provoqué un tôle des huées dans la salle. Quant à la question de savoir qui a tiré sur la foule, le maire a balbutié quelques instants, escamotant la question, il a tout simplement déclaré que ce jour-là, les éléments de la Garde républicaine étaient déployés dans le secteur de Nyabushongo. Sans dire si ce sont ces derniers qui ont tiré ou pas. Deux officiers de la Garde républicaine, déployés à Goma, sont poursuivis pour leur responsabilité dans la répression sanglante du 30 août dernier qui a coûté la vie à plus de 50 civils. Ces deux hauts gradés de l'armée sont poursuivis pour trois chefs d'accusation, dont le crime contre l'humanité par meurtre.

**Kasaï-Oriental : la CENI et les instances judiciaires harmonisent leurs vues sur la gestion du contentieux électoral.** Le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante, Paul Muhindo, explique le sens de cette mission : « Nous sommes dans cette province du Kasaï-Oriental essentiellement pour deux grandes activités. La Ceni est totalement engagée à organiser le processus électoral jusqu'au bout. Et à ce 20 décembre, nous allons avoir des élections générales. Non seulement nous avons commencé à recevoir les candidatures de l'élection présidentielle, mais nous avons aussi d'autres étapes que la Ceni organise. Et la première est celle d'avoir un échange ou un cadre d'échanges entre la Ceni et le corps de magistrats ». A ce sujet, il a annoncé un atelier sur la justice qui débute ce mardi. Cet échange portera non seulement sur les innovations mais aussi sur les différents contentieux électoraux qui ont eu lieu dans le passé, a-t-il ajouté.

**Beni : le musicien Yusubu Kasereka présente son projet « L'art, comme outil de guérison ».** Yusubu Kasereka a expliqué sa motivation pour ce projet : « Je suis motivé par ce projet de parler et surtout de montrer aux jeunes artistes comme moi que notre art n'est pas là seulement pour nous amuser ou satisfaire seulement à nos besoins et notre public. En tant qu'artistes, nous avons aussi une partie de responsabilité d'apporter une contribution par rapport à ce qui se passe dans notre communauté, surtout dans le volet paix et développement : apporter un peu d'espoir pour notre communauté. Voilà pourquoi je dis : art comme outil de guérison ». Il a par ailleurs demandé à tous ses collègues musiciens de parler de ce qui se passe dans leur région.

**Nord-Kivu : deux enfants meurent dans un incendie au camp des déplacés de Janga.** L'incendie s'est produit lorsqu'une moto couverte d'une bâche, gardée dans la hutte de victimes, a pris feu. Les flammes se sont vite propagées sur cinq autres huttes. Deux enfants, âgés de 6 et 8 ans sont morts. Face à cette mort tragique et prématurée, leurs parents ont eu des malaises et sont actuellement internés dans une structure sanitaire à Goma. Les personnes déplacées vivant dans différents sites rencontrent d'énormes difficultés. L'assistance humanitaire reste insuffisante et leurs abris de fortune se détériorent, les exposant ainsi aux intempéries.

**Lubumbashi : plus de 20 enfants souffrant de malformation cardiaque sont ciblés pour une chirurgie gratuite.** Cette consultation a commencé lundi 11 septembre au centre médical Diamant de Lubumbashi (Haut-Katanga). Ils seront opérés au cœur par des experts venus des Etats Unis, assistés par un personnel soignant congolais. Cette campagne aligne une vingtaine d'enfants venus de plusieurs coins du pays notamment de Kolwezi, Beni, Gemena, Kasumbalesa et Lubumbashi. Parmi eux, un bébé de moins d'une semaine. Les enfants souffrant de malformation cardiaque sont nombreux à travers la RDC. Cinquante et un enfants ont déjà été opérés du cœur en l'espace de 11 mois, grâce à cette campagne médicale. Tous sont désormais bien portants.

**Goma : le Baraza intercommunautaire s'oppose à une nouvelle journée ville morte.** « Après analyse de la situation sécuritaire qui prévaut dans la ville de Goma en particulier, il ressort, qu'il n'est plus le moment d'appeler la population à l'observance de ville morte ; en ce sens que ces dernières se transforment toujours à des dérapages conduisant à des pertes en vies humaines et des pertes des biens matériels des populations déjà meurtries ». Après la répression sanglante du 30 août dernier, la justice est à pied d'œuvre pour dénicher et sanctionner tous les auteurs de ces actes.



**Le Royaume Uni lance l'appel à candidature de la bourse Chevening, édition 2024-2025.** Créé depuis 1983, cette bourse d'études du gouvernement britannique est ouverte aux candidats venant de la RDC, la République du Congo, et de la RCA, où 4 boursiers seront sélectionnés. La date limite pour la soumission des candidatures est fixée au 7 novembre prochain. Financé par le ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement et des organisations partenaires, Chevening permet aux boursiers de poursuivre un programme de master entièrement pris en charge dans l'une de grandes universités britanniques. Ils vont ensuite suivre un parcours de formation adapté à leurs besoins afin d'influencer des changements positifs dans leur pays d'origine.

**Exploitation de l'or : Sama Lukonde appelle les Etats de la CIRGL à renforcer la traçabilité.** Le Premier ministre a lancé cet appel à l'ouverture du Forum régional sur l'exploitation de l'or qui se clôture ce vendredi à Kinshasa. Pour lui, la traçabilité va entre autres, promouvoir le commerce plus responsable, plus éthique et pérenne de cette matière première à travers la région de Grands lacs. « Ces assises sont également une occasion de faire l'état des lieux des efforts déployés par chacun des Etats membre pour améliorer la transparence, la chaîne d'approvisionnement responsable dans l'extraction et le commerce de l'or artisanal en mettant l'accent sur les opportunités et les atouts de chaque pays membre, afin d'offrir toutes les chances de réussite de cette stratégie », a souligné la ministre des Mines, Antoinette N'Samba.

**Kasaï-Oriental : début des travaux de modernisation de la voirie de Miabi,** à plus ou moins 45 km de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) ont débuté, le 10 septembre. Après l'installation sur différentes artères de plus de 500 lampadaires solaires pour assurer l'éclairage public, la route principale, dénommée Kalonji Ditunga, est en train d'être asphaltée pour la toute première fois par l'entreprise Safrimex. Ces travaux ont aussi apporté une valeur ajoutée aux parcelles riveraines de l'artère principale.

**Mercredi 13 septembre.**

**Bunia : une centaine de jeunes employés dans les travaux d'assainissement de la ville** par l'ONG Service ville propre. De nombreux jeunes, dont des déplacés, des élèves et étudiants affirment que cette activité ponctuelle leur permet d'avoir des revenus pour subvenir à leurs besoins quotidiens. D'autres souhaitent cependant une augmentation substantielle du salaire qu'ils perçoivent à la fin du mois pour leur permettre de faire face à l'inflation des prix des biens sur les marchés (salaire journalier 1 900 FC) Le responsable de l'ONG Service ville propre demande aux autorités provinciales de revoir à la hausse l'enveloppe allouée à ce projet. Un projet qui permet aussi de lutter contre le banditisme urbain et la délinquance juvénile dans le chef-lieu de la province de l'Ituri.

**Goma : le maire interdit la ville morte projetée pour ce mercredi,** par certaines associations et des mouvements citoyens. Les cadres de base et les forces de l'ordre doivent veiller à l'observance de cette mesure, conclut le communiqué du maire. Le secrétaire du Baraza intercommunautaire désapprouve aussi cet appel à l'observance d'une nouvelle journée ville morte et appelle « la population de Goma au calme, à la vigilance et à ne pas céder à la manipulation des tireurs de ficelles pour que l'ennemi n'en profite pas ». Faisant allusion à la répression sanglante d'une manifestation le 30 août dernier, ce membre du Baraza intercommunautaire demande aux habitants de Goma de faire confiance à la justice pour que les responsables soient punis. **Goma : des activités ont tourné au ralenti ce mercredi après l'appel à une journée ville-morte.** Certains parents ont préféré garder leurs enfants à la maison. Les bureaux de l'Etat, les banques, magasins et boutiques ont ouvert leurs portes. La police nationale a été déployée au niveau de différents points réputés chauds de la ville.

**Nord-Kivu : hausse du prix de carburant à Butembo et Beni.** Il est passé de 3000 à 3500 FC, le litre, dans certains points de vente. Chez les revendeurs de carburant communément appelés « Kadhafi », le même litre se négocie entre 3 700 et 4 000 FC. Une situation qui affecte déjà le social de la population. C'est le cas du prix dans le transport en commun. Le chef du bureau urbain de l'Economie à la mairie de Butembo accuse certaines personnes de vouloir, profiter de l'ignorance de la population pour fixer les prix à leur guise. Cet avis est aussi partagé par l'Association des pétroliers importateurs dans le territoire de Lubero et la ville de Butembo qui dit ne pas comprendre les raisons de cette hausse de prix de carburant.

**Lualaba : la gouverneure Fifi Masuka se félicite du climat des affaires qui attire les investisseurs dans la province.** Pour la gouverneure, les taxes qui sont exigées aux contribuables sont toutes légales. Selon elle, la fiscalité incitative et l'application stricte des lois permettent aux investisseurs de choisir la province du Lualaba.

**Les avocats de Stanis Bujakera déposent une requête de remise en liberté provisoire.** Dans cette requête, Me Grâce Tshiashala a rappelé au procureur du tribunal de grande instance de la Gombe que « la liberté reste la



règle et la détention en est l'exception ». Il a souligné que Stanis Bujakera avait un emploi fixe et n'avait pas d'antécédents judiciaires. Il a assuré que « sa fuite n'était pas à craindre ». Le journaliste Stanis Bujakera est à son deuxième jour de détention préventive au Parquet de grande instance de Kinshasa-Gombe. Accusé de propagation de faux bruits et fausses nouvelles, le directeur de publication adjoint d'actualité.cd et reporter de Jeune Afrique a reçu la visite de quelques confrères et défenseurs des droits de l'homme devant le cachot du parquet. Selon un de ses avocats, son dossier est vide et des interrogatoires auxquels il a été soumis jusqu'à présent visent à lui faire divulguer ses sources d'information. **Une détention arbitraire, selon RSF.** « La détention arbitraire de Stanis Bujakera Tshiamala illustre à quel point le libre exercice du journalisme est fragile en RDC. Ce journaliste de renom, correspondant de plusieurs médias, n'a rien à faire en détention. Nous demandons aux autorités de le libérer de toute urgence », s'indigne le directeur du bureau Afrique subsaharienne de Reporters sans frontières (RSF). « Stanis Bujakera Tshiamala a été interrogé sur le contenu d'un article concernant la mort du député, ancien ministre des Transports et porte-parole du parti de l'opposant Moïse Katumbi, Chérubin Okende Senga, publié sur le site internet de Jeune Afrique le 31 août 2023 et signé "la rédaction". Dès lors, Stanis Bujakera Tshiamala ne peut être tenu responsable de cet écrit aux yeux de la loi congolaise », rappelle RSF.

**Kinshasa : Salomon Idi transféré dans un centre médical pour des soins, mardi 12 septembre.** Un de ses avocats alerte sur son état de santé qui se détériore en prison, après plusieurs demandes de mise en liberté provisoire rejetées par la justice militaire. L'opposant et conseiller spécial et politique de Moïse Katumbi, Salomon Idi Kalonda, a été arrêté mardi 30 mai à l'aéroport de N'djili. Après quelques jours aux Renseignements militaires, il a été transféré à la prison militaire de Ndolo, après qu'il a été déféré à l'Auditorat général des Fardc. Et c'est le 17 août que s'est tenue la première audience de présentations.

**24 millions de personnes supplémentaires pourraient être en situation de famine dans le monde en 2024 (PAM),** soit une augmentation de 50% par rapport à la situation actuelle. Ainsi, la baisse de financement de l'aide alimentaire est manifeste alors que le nombre de personnes exposées à la crise alimentaire a atteint le record, fait savoir le PAM. Par conséquent, le PAM est contraint de réduire considérablement les rations dans la plupart de ses opérations en raison de l'effondrement du financement international de l'aide humanitaire. « Le nombre de personnes confrontées à la famine dans le monde ayant atteint un niveau record, nous devons augmenter l'aide vitale, et non la réduire », a déclaré la Directrice exécutive du PAM. Le PAM s'efforce de répondre aux besoins mondiaux en matière d'aide alimentaire tout en faisant face à un déficit de financement de plus de 60% cette année, le plus important jamais enregistré en 60 ans d'histoire du PAM.

**Beni : 133 combattants rejoignent le P-DDRCS en 3 mois.** Le chef d'antenne du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, (P-DDRCS) dans le territoire de Beni, s'est félicité de ce bilan et a encouragé d'autres membres des groupes armés qui traînent encore le pas, à rejoindre le processus :  
Toutefois, il met en garde contre la manipulation, l'intox et la désinformation de personnes mal intentionnées contre le programme. « Le PDDRC-S est le programme du Chef de l'Etat, et il est déjà effectif à Beni ».

**Butembo : la protection civile plaide pour l'implication de tous dans la gestion communautaire des risques,** afin de parer à toute éventualité de danger. « Notre ville connaît des érosions, des incendies, des cas de foudre, des éboulements, etc. Les difficultés sont donc énormes. La logistique est à renforcer, parce qu'il n'y a pas de prévention, de protection sans logistique matériel. Parce que pour le cas des incendies, la ville ne dispose pas d'un camion anti-incendie. Ça veut dire qu'il y a un grand travail à faire pour que nous soyons efficaces. Depuis un certain temps, le gouvernement a mis en place, la politique de la gestion communautaire des risques. La gestion des catastrophes, des risques, etc., elle est communautaire. C'est-à-dire que la prévention doit déjà commencer au niveau de la famille, c'est une affaire de tout le monde » fait remarquer César Kakule Matumo et il en appelle aussi à l'intervention du Gouvernement ainsi que de ses partenaires pour garantir la protection de la population.

**Bunia : plus de 50 femmes politiques formées sur le pouvoir décisionnel.** Cette formation a pour objectif d'offrir aux apprenantes un cadre de dialogue pour les aider à battre campagne dans de meilleures conditions, pour les élections de décembre prochain. Les échanges tournent autour des questions liées au processus électoral. Le vice-gouverneur de province a apprécié cet échange, initié par la section des affaires politiques de la Monusco et qui vise aussi à impliquer les femmes dans la recherche de la paix en Ituri.

**Jean-Marc Kabund condamné à 7 ans de servitude pénale principale.** L'ancien secrétaire de l'UDPS est donc reconnu coupable de 12 chefs d'accusation notamment l'outrage envers les institutions du pays dont le Parlement,

le Gouvernement, et offense au chef de l'État. Ces charges émanent d'une déclaration faite lors d'une conférence de presse tenue en juillet 2022. Son parti politique, qualifie son leader "d'otage" du pouvoir en place.

**Kinshasa : sécurisation de la population et prévention routière, deux missions du nouveau patron de la police, selon Ngobila.** « Je vous remets cet étendard, symbole de votre commandement que vous défendrez jusqu'au sacrifice suprême. Je vous confie comme première mission d'assurer la sécurité des Kinois et Kinois. Nous ne voulons plus d'enlèvements et des kulunas. D'ici la fin de l'année, je ne veux plus entendre parler des kulunas. La deuxième mission c'est la sécurité routière, ce sont ces bouchons interminables dans la ville auxquels il faut mettre fin », a insisté le gouverneur de Kinshasa. Des bouchons sont enregistrés ces derniers jours dans quasi tous les coins de la ville de Kinshasa.

**Kinshasa : les taxi-motos plaident pour la levée de la mesure leur interdisant d'accéder dans la commune de la Gombe.** Cette vieille mesure a été actualisée par les autorités de la ville ces derniers temps. « Qu'on nous fasse payer même des taxes supplémentaires mais qu'on nous laisse travailler. Il y a des personnes qui sont pressées que nous aidons à arriver au travail à temps. Avec l'interdiction, c'est la population qui souffre finalement. La course ministère des Affaires étrangères-Kintambo magasin est passée de 2500 à 5000, voire 6000 parce que je sais que si la police m'arrête, l'amende me coûtera au moins 200 000 FC », fait remarquer l'un des motocyclistes.

Cette mesure interdisant aux taxi-motos d'exercer dans la commune de la Gombe a déjà été prise en 2009. Le bourgmestre de la commune de Gombe de l'époque, avait interdit les activités des taxis motos dans sa juridiction. Ces moyens de transport, argumentait-il, étaient à la base de plusieurs accidents enregistrés dans la ville de Kinshasa. Le bourgmestre accusait aussi les conducteurs des taxis motos de fonctionner dans l'illégalité du fait qu'ils ne disposaient pas des autorisations du ministère des Transports ainsi que des permis de conduire. En 2018, il était interdit à tout taximan moto exerçant à Kinshasa de transporter plus d'un passager. Le commissaire divisionnaire adjoint rappelait aussi l'interdiction faite aux taxis motos de circuler dans la commune de la Gombe.

Mais ces mesures ne sont toujours pas respectées par les motocyclistes, faute de suivi.

**Haut-Uele : les Fardc renforcent leur présence à la frontière avec le Soudan du Sud pour traquer des rebelles soudanais.** D'après plusieurs sources locales, les Forces de défense du peuple Sud-Soudanais, ont traversé la frontière de la RDC de 15 km, le 8 septembre, pour poursuivre des rebelles NASFA. Ces derniers avaient fui du côté de la RDC vers le village Waliwa du territoire de Faradje. L'armée du Soudan du Sud s'est ensuite retirée du sol congolais après son intervention à Waliwa où les rebelles de NASFA étaient encore visibles. Ce qui a entraîné un accrochage entre les Fardc et ces rebelles. La situation est pour le moment sous contrôle des Fardc.

**ACAJ déplore l'état peu reluisant des droits de l'homme.** L'Association congolaise pour l'accès à la justice souligne l'accès inéquitable aux ressources naturelles, à l'emploi et à la gestion de la chose publique et la mal gouvernance. Elle déplore que « des promesses faites au peuple congolais n'ont été qu'un leurre et que la volonté manifeste du président de la République pour un Etat de droit soit heurtée aux affidés du pouvoir ».

**Kasai-Central : 1 mort et plusieurs blessés dans un conflit foncier à Dibaya.** Des sources locales rapportent que les habitants de Tshibala et de Tshikele Kakese se sont violemment affrontés autour d'un conflit concernant un champ de maïs. Pour finir, une personne est décédée et une dizaine d'autres ont été blessées.

**Equateur : grève des infirmiers, le chef de l'Etat appelé à intervenir.** L'Intersyndicale des professionnels et administratifs de santé à l'Equateur redoute que ce mouvement de grève mette à mal la couverture santé universelle, récemment lancée par le Chef de l'Etat. Les professionnels et administratifs de santé ont lancé leur grève, depuis deux semaines, à travers le pays pour revendiquer entre autres, la mécanisation des agents non payés, la prime de risque et l'avancement en grade.

**Goma : plus de 20 filles en rupture familiale alphabétisées en trois ans.** La fondatrice de l'ONG Alpha Ujuvi, basée à Goma, sœur Déodate Bunzigiye, a indiqué que cet encadrement passe par la rééducation, l'alphabétisation et l'apprentissage des métiers. Elle a expliqué que ce travail s'inscrit dans le cadre du projet éducatif individuel adapté à chaque enfant, selon ce qu'il a vécu dans la rue. « Je prends l'exemple de Julie. Un jour, dans ce processus, nous sommes allés avec elle dans la rue pour voir si elle va y rester. On a laissé ouvert les portières de la voiture et elle a commencé à pleurer et elle nous a dit : moi j'étais comme ça ? Ce n'est pas possible. Et les autres ne l'ont pas reconnue. Donc, c'est vraiment la personne restaurée ».

**Kindu : lancement des travaux de réhabilitation du boulevard Joseph Kabila** et de l'avenue du 4 Janvier au niveau de la place appelée Cohydro. Ces travaux sont financés par le Gouvernement via le Fonds d'entretien routier (Foner), à hauteur d'un milliard de francs congolais, soit l'équivalent d'un peu plus de 500 000 USD. Selon le directeur provincial de l'OVD au Maniema, ces travaux consistent en la construction d'un canal jumelé long de 150 m qui va traverser le boulevard Joseph Kabila et l'avenue du 4 janvier, la construction d'un mur de soutènement et celle du pont Mangobo sur la RN 31, dans la commune d'Alunguli.

**Lubumbashi : Peter Kazadi appelle l'UNAFEC et l'UDPS à privilégier le vivre ensemble.** Le ministre de l'Intérieur a également demandé aux jeunes des deux partis politiques de s'abstenir d'actes de vandalisme et les a appelés au respect des lois et des institutions du pays. Le gouverneur du Haut Katanga a indiqué qu'il est inadmissible que les jeunes de ces deux formations politiques continuent à semer le trouble à l'ordre public voire à récolter les taxes et à tracasser la paisible population.

**Kinshasa : l'Usine OK Plast dote l'hôtel de ville du matériel aratoire pour l'opération Kin-Bopeto,** à travers les brigades de salubrités. Il s'agit entre autres, des brouettes, des bèches avec manches, des salopettes, des bottes, des gilets, des gants, des casques, des cache-nez. Selon le délégué-général du Groupe Angel, ces outils vont aider la ville de Kinshasa dans la collecte des bouteilles en plastique qui y constituent une menace pour l'environnement.

**Jeudi 14 septembre.**

**Congo Airways cherche « deux avions en location » pour reprendre ses vols.** La compagnie nationale Congo Airways, qui a suspendu ses vols nationaux depuis lundi dernier, a besoin d'au moins deux avions en location pour reprendre ses activités. Tous les appareils dont dispose la seule compagnie nationale d'aviation sont ainsi cloués au sol. Elle dit avoir levé cette option en vue d'améliorer l'efficacité de ses services. Cette décision a réduit très sensiblement les possibilités de transport aérien en RDC, où l'avion demeure le seul moyen qui relie les grandes villes. Beaucoup de passagers et d'activités en sont ainsi pénalisés.

**Kinshasa : 51 motards tués en 7 mois sur l'axe routier Matadikibala-Mitendi.** Le commandant du sous-commissariat de la police nationale au poste de Mbenseke, regrette « les interventions énergiques des autorités politiques » en faveur des contrevenants : « Quand nous intervenons sur des cas pareils, souvent, nous sommes déferés devant l'auditorat : 'Pourquoi avez-vous arrêté un tel, pourquoi avez-vous fait ceci' ». Il déplore l'absence de dos d'âne sur la chaussée pour réduire la vitesse des motos, mais aussi l'incivisme des jeunes conducteurs des motos souvent en état d'ébriété et sans casque.

**Kinshasa : le RAJEC appelle à l'implication des autorités pour la libération du journaliste Bujakera.** Le Rassemblement des journalistes pour l'émergence du Congo (RAJEC) a qualifié ce que subit Stanis Bujakera d'harcèlement judiciaire. « Voulant à tout prix concrétiser leur souhait, celui d'envoyer le pauvre journaliste pourrir à la prison centrale de Makala, les bourreaux de la presse continuent d'exercer un harcèlement judiciaire, sans précédent, pour pousser le journaliste à dévoiler ses sources ». Il a ainsi rappelé l'un des principes fondateurs de la profession journaliste, celui de ne pas bruler sa source. Le RAJEC a exigé la libération sans conditions du journaliste Bujakera, qui, selon lui, n'a violé aucune disposition déontologique, ni légale.

**Kinshasa : Stanis Bujakera transféré ce jeudi à la prison centrale de Makala.** Selon des sources dignes de foi, ce directeur-adjoint d'Actualité.cd et correspondant de Jeune Afrique poursuit sa détention préventive en prison, en dépit de divers appels pour sa libération. Plusieurs associations des médias, des ONGDH, des diplomates et organisations internationales dont le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme ont plaidé pour la libération de Stanis Bujakera. La justice campe sur sa position, lui reprochant d'avoir divulgué des faux bruits sur l'enquête en cours sur le meurtre de l'ancien ministre des Transports, Chérubin Okende.

**Rentrée scolaire à Beni : certains parents de Kyondo préfèrent emmener leurs enfants aux champs.** Tout en se félicitant de l'effectivité de la rentrée scolaire dans cette région, qui jadis était secouée par l'insécurité, le chef de la sous division de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) condamne cependant l'attitude de certains parents qui continuent à emmener leurs enfants aux champs plutôt que de les retourner à l'école. Les cours, au niveau de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, ont repris le 4 septembre en RDC. **Goma : des écoles primaires publiques en grève depuis la rentrée scolaire.** Ces enseignants dénoncent des «promesses non-tenues depuis que la gratuité a été proclamée par le Chef de l'Etat ». Cette grève de certaines écoles est cependant dénoncée par la Force syndicale nationale des enseignants du Nord-Kivu (FOSYNAT). «Lorsque toute l'étendue du pays fonctionne et quelques cinq écoles ne veulent pas travailler. Nous demandons aux autorités de remplacer ces enseignants par ceux qui sont capables de travailler dans les conditions actuelles, en attendant que le Gouvernement puisse ajuster le salaire des enseignants et non les parents ». De son côté, le président du parlement des jeunes du Nord-Kivu, demande aux enseignants des écoles

primaires de suspendre leur mouvement de grève pour ne pas pénaliser les écoliers. **Sud-Kivu : l'Unicef distribue des fournitures scolaires à Bushushu et Nyamukubi**, territoire de Kalehe. Le choix de ces deux localités se justifie par le fait qu'elles ont été frappées par les inondations du 4 mai, qui avaient causé plusieurs milliers de morts et au moins 5 000 disparus. Trente-trois écoles ont été affectées, dont 9 complètement détruites par les éboulements provoqués par des eaux de pluies diluviennes. Une élève de l'Institut Bushushu a, au nom de ses collègues, rendu hommage aux personnes décédées dans la calamité, parmi lesquelles 300 élèves, 120 parents et 14 enseignants. Pour l'Unicef, l'objectif de la campagne est de réduire le nombre d'enfants en dehors du circuit scolaire, filles et garçons de 5 à 17 ans. **Maniema: 2 semaines après la rentrée scolaire, toujours pas de cours dans les écoles publiques à Pangî**. Et pour cause, les enseignants conditionnent leur retour au paiement de deux mois de leur salaire. A cette revendication s'ajoutent le paiement des non-payés et nouvelles unités et la prime de gratuité aux enseignants des écoles primaires. La nouvelle de la non-reprise des cours est confirmée par le secrétaire du SYECO-Pangî.

**Bas-Uele : la population d'Ango incendie le camp des Mbororos, accusés du meurtre de trois jeunes**. « En toute ignorance des conseils, la population du centre d'Ango a incendié le camp des présumés Mbororos en dépit des coups de feu de sommation des Fardc. De ce fait, la population ne jure que par le départ des criminels Mbororos ainsi que la non-cohabitation pacifique avec ces derniers. Par ailleurs, elle leur accorde un moratoire de deux jours pour quitter le territoire d'Ango », a rapporté le député provincial Antoine Gambolipayi, Il demande au Gouvernement congolais de « prendre en considération la demande des populations d'Ango ; afin d'éviter la justice populaire d'une part, et le carnage d'autre part ». Selon l'administrateur du territoire d'Ango, le comité local de sécurité s'évertue à appeler la population au calme. Toutefois, il affirme attendre les décisions de sa hiérarchie.

**Grève des infirmiers : le député national Ntumba Tshibola interpelle 3 ministres**, celui de la Santé publique, des Finances et du Budget. Il veut savoir pourquoi ces membres du Gouvernement n'ont pas respecté les différents accords signés avec le ban syndical de la santé. Il appelle à une solution urgente, car cette grève a déjà entraîné plusieurs conséquences néfastes à travers le pays.

**Kamituga: les exploitants artisanaux de l'or exposés à la pauvreté et aux maladies**. Les creuseurs artisanaux de l'or et les femmes qui travaillent dans les sites miniers font partie de la catégorie de la population la plus vulnérable ; bien qu'ils soient au premier rang de l'exploitation de cette matière précieuse. Sur les sites miniers de Tchanda et de Lupupu à Kamituga (Sud-Kivu) les hommes descendent dans les puits d'or jusqu'à 100 m pour ramener les pierres. Les femmes, appelées « Twangeuses », concassent ces pierres aurifères avant de les tamiser. Elles travaillent parfois pour moins d'un dollar par jour. "Nous n'avons pas d'autres moyens de vivre" Selon des creuseurs, ce sont les négociants d'or qui bénéficient plus de cette exploitation minière ; car ce sont eux qui imposent le prix de l'or brut. La majorité des creuseurs développent à la longue la tuberculose multi-résistante.

**Développement local: « Beaucoup de progrès ont été faits, mais tout reste à faire dans certains coins » (Partenaires du PNUD)**. Le programme des Nations unies pour le développement a organisé le 12 septembre à Kinshasa, une revue à mi-parcours du Programme de développement local de 154 territoires. L'objectif de cette revue à mi-parcours était de faire le point sur les progrès réalisés par rapport aux résultats attendus du PDL-145T, analyser les contraintes dans la mise en œuvre et tirer les enseignements à capitaliser pour le reste de l'année. Il s'agit en outre d'assurer la redevabilité du PNUD, en tant qu'agence d'exécution du programme auprès des parties prenantes et d'orienter la mise en œuvre des prochaines phases sur base des leçons tirées. Plusieurs recommandations critiques ont été adressées aux parties prenantes.

**Une mission du FMI salue les progrès réalisés par la RDC les deux dernières années**. Selon la délégation du Fonds monétaire international (FMI) « notre travail, dans cette mission, est de récolter le maximum d'informations possible pour préparer la mission de revue proprement dite. Nous avons fait le point avec le Premier Ministre essentiellement sur les données collectées. Ce que je peux dire, c'est qu'il y a des progrès très encourageants qui ont été réalisés sur les deux dernières années depuis le début du programme. Il y a une dernière prévue vers mai et juin de l'année prochaine pour finir l'ensemble du programme ». C'est depuis juillet 2021 que la RDC a signé un accord formel de trois ans avec le FMI, assorti d'une facilité élargie au crédit de 1,52 milliard USD.

**Ituri : l'ONG PPST distribue des produits non-alimentaires à plus de 2000 ménages de déplacés à Mahagi**. Ce projet est financé par l'agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Il vise à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, dont la plupart n'ont plus d'abri ni de nourriture. L'ONG humanitaire Programme des promotions des soins de Santé primaires (PPSSP) a remis des articles ménagers essentiels dont : des ustensiles de cuisine, des pagens, des moustiquaires pour des femmes allaitantes. Pour le chef du groupement Rona, « c'est



une bonne chose qu'ils aient reçu des articles ménagers ainsi que des bâches. Maintenant, ils vont construire des abris et ils pourront y habiter dans des conditions acceptables ». 2 191 familles de déplacées de 9 villages du groupement Rona de la chefferie de Panduru bénéficient, pour la 1<sup>er</sup> fois, d'une assistance humanitaire depuis leur arrivée ».

**Rutshuru : des affrontements opposent les Wazalendo aux M23 à Rutshovu et Rushege.** Depuis le 13 septembre à 18 h jusqu'à ce 14 matin, les coups de feu se font entendre dans ce coin du Nord-Kivu. Cette situation a semé une panique au sein de la population civile dans la zone, provoquant un déplacement massif. Certains habitants ont trouvé refuge à côté de la position de la force de l'EAC. D'autres se sont dirigés vers la brousse alors qu'une autre partie de la population est allée au centre de santé de Rutshovu.

**Goma : des corps en putréfaction à la morgue de l'Hôpital du camp militaire de Katindo.** Les sources anonymes de l'hôpital, affirment que cet établissement mortuaire est suffisamment saturé et qu'il est impérativement urgent de le désengorger. La morgue de cet hôpital militaire garde également les corps des victimes de la répression militaire du 30 août dernier. Contacté, le porte-parole du gouverneur du Nord-Kivu, a dit attendre les éléments auprès de la justice avant de s'exprimer.

**Parlement : ouverture ce vendredi de la dernière session budgétaire de cette législature.** Après trois mois de vacances, les députés et sénateurs renouent avec les plénières dans un contexte où ils sont tous plongés dans les préparatifs de la campagne électorale. De nombreux élus ont révélé être encore bloqué dans leurs circonscriptions électorales faute notamment de l'absence d'avions due à la suspension, des activités de Congo Airways. Les élus seront départagés tout au long de cette session entre la campagne électorale qui débute en novembre prochain et le vote notamment de la loi portant reddition des comptes et du budget 2024. En plus de ces deux textes phares, plusieurs autres lois importantes comme celle contre la corruption est aussi attendue avant la clôture de cette législature.

**Kwilu : Moïse Katumbi plaide pour l'électrification de Kikwit.** Il a fait ce plaidoyer devant une foule de Kikwitois venus l'accueillir à la Cathédrale Saint-François Xavier. Dans son allocution, Moïse Katumbi a déploré la souffrance dans laquelle vit la population de Kikwit et en a appelé à la responsabilité du gouvernement central. Pour lui, c'est une honte pour le pays qu'une ville comme Kikwit ne soit toujours pas raccordée au courant de la SNEL. Moïse Katumbi a ainsi invité les autorités du pays à accélérer les travaux de construction du barrage hydro-électrique de Kakobola pour électrifier la ville de Kikwit.

#### Vendredi 15 septembre.

« **Au moins 318 écoles détruites dans les territoires sous occupation** », selon **Patrick Muyaya**. Le porte-parole du Gouvernement, a livré ces statistiques lors de la présentation du livre blanc, répertoriant les crimes que le M23 a commis dans les agglomérations sous son administration. Selon lui, le pays a subi une perte énorme dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'environnement et autres. Il a dénombré près de 2, 39 millions de déplacés internes et 1, 5 millions de Congolais bloqués dans cette partie du pays, sans être enrôlés par la Commission électorale nationale indépendante. Sur le plan sanitaire, 67 aires de santé ont été touchées dans ce coin du pays par les rebelles du M23, accusés également d'avoir tué 14 éco-gardes depuis 2021. A la suite de la persistance de ce conflit armé, la RDC a enregistré des dégâts énormes sur l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Il a aussi évoqué des pertes enregistrées sur le plan économique, du fait de cette occupation. A titre indicatif, le poste frontalier de Bunagana qui, en 2020, avait généré 17, 2 milliards FC, soit 8 millions USD.

**La Force de la Monusco mène des patrouilles régulières en réponse aux alertes des populations dans l'Est de la RDC.** Ces patrouilles de réponse se font en plus de celles qui sont menées régulièrement. Ces interventions sont saluées par la population, qui bénéficie aussi, dans ces provinces, de projets à impact rapide.

**Nord-Kivu: 26 pirogues de la pêche de Kamandi-Lac saisies par les éco-gardes de Virunga.** « Au total, sur les cent pirogues de la pêche de Kamandi - lac, il y a déjà vingt-six pirogues qui sont saisies par les écosurveillants du parc national de Virunga. Et on arrête chaque pirogue avec trois pêcheurs, et pour les libérer, chacun doit payer entre 300 000 et 350 000 FC (140 USD) ». Selon le président de la société civile de Kamandi-Lac, les éco-gardes « saisissent les pirogues, ils arrêtent les pêcheurs et les agriculteurs, ils détruisent les champs... Mais finalement, ils veulent que la population puisse mourir ».

**Beni : la maternité du centre de santé CECA 20 en cours de réhabilitation après son incendie par des ADF.** Les travaux sont initiés par la Caritas Butembo-Beni (Nord-Kivu), grâce au financement du Fonds

humanitaire en RDC (FHRDC). Ces travaux, qui vont durer 45 jours, s'exécutent dans le cadre du projet "Renforcement de l'accès aux soins de santé primaires, de santé reproductive et aux services de prise en charge de violences sexuelles et basées sur le genre". Selon un médecin traitant au centre de santé de référence CECA 20 de Lume, cette réhabilitation va soulager les femmes enceintes.

**Maniema : la Croix Rouge tient son assemblée générale ordinaire.** Au cours de ces assises, les membres de la Croix rouge au Maniema vont réfléchir sur les voies pour redynamiser leur action humanitaire au sein de la population. "Ce qui sera encore mise en avant, c'est le renforcement des capacités. Nous allons devoir renforcer la capacité sur la bonne gouvernance et la gestion au sein de la Croix-Rouge de la RDC, mais aussi il y a d'autres concepts nouveaux par rapport au monde qui évolue, notamment l'intégralité, les VVC, Violences basées sur le genre et d'autres notions transversales qui se passent dans le monde humanitaire aujourd'hui.", a fait savoir le président provincial de la Croix-Rouge du Congo au Maniema.

**Beni : 6 OPJ formés à la lutte contre les crimes environnementaux dans le parc national des Virunga.** Parmi les six officiers de Police judiciaire (OPJ) formés, figurent deux qui sont du domaine environnemental, deux autres de la pêche et élevage, un de l'urbanisme et un autre venu de la localité de Maboya. Tous ont été formés à l'application des lois afin de lutter contre les crimes environnementaux dans le parc national des Virunga et les écosystèmes sur le lac Edouard. Il s'agit notamment : du braconnage, la pêche illicite, la carbonisation, l'exploitation, le trafic sur le lac Edouard et la culture dans le parc. Eric Kambale, consultant au sein de l'ONG Alerte congolaise pour l'environnement et les droits de l'homme (ACEDH), pense que la non-application des lois est à la base des dérapages enregistrés sur le lac Edouard et dans le parc national des Virunga. Toutes les lois doivent être appliquées pour que les OPJ travaillent dans l'intégrité et l'impartialité, a exhorté le procureur près le tribunal de grande instance de Beni. Cette session a connu également la participation des officiers militaires des Fardc ainsi que des responsables de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN)

**Kwango: la société civile déplore la faible exécution des travaux de la route Kenge-Musamba.** « Les travaux de réhabilitation de l'axe routier allant de Kenge à Musamba, s'étalant sur une distance de 250 km, avaient été lancés à Kenge depuis le 25 décembre 2022 par l'entreprise K2. Plus de 9 mois après le lancement de ces travaux, à ce jour, cette entreprise peine toujours à travailler dans la périphérie de la ville de Kenge, au nouveau du village Kayombo située à moins de 10 km de cette ville », a fait savoir le vice-président du cadre de concertation provincial de la société civile de Kwango. Il invite donc le Gouvernement central à faire le suivi et l'évaluation de ces travaux pour en connaître l'état d'avancement. Le porte-parole du gouvernement provincial du Kwango, qui reconnaît cette situation, salue le courage de la société civile du Kwango pour sa dénonciation et précise que l'entreprise K2 avait déjà reçu 80% des fonds alloués à ce projet. Il estime que la sélection de cette entreprise par le Gouvernement central est un mauvais choix. Par ailleurs, l'entreprise manque d'équipements adéquats.

**Bunia : des enfants non accompagnés passent la nuit dans les artères principales.** Leur situation empire avec le retour des pluies dans la région. Certains d'entre eux seront obligés de se tenir parfois debout durant toute la nuit. Exposés aux maladies et aux intempéries, ces enfants de 5 à 15 ans ne demandent qu'à être logés comme les autres enfants. Pas de couverture, ni draps et matelas ni de sac de couchage, ces enfants ne disposent de rien pour se protéger des intempéries. Après avoir erré toute la journée pour chercher de quoi manger, ils sont fatigués et dorment devant des boutiques. Ils disent être désarmés face à cette situation.

**Kananga : le BCECO satisfait de l'évolution du chantier de la nouvelle morgue.** L'hôpital général de Kananga disposait d'une petite morgue de neuf frigos mortuaires, construite depuis le temps colonial. Cette nouvelle morgue permettra de bien conserver les corps. Elle comprend une salle d'embaumement, une cinquantaine de frigos et un magasin funèbre. « La morgue va fonctionner avec de l'énergie solaire. Il y aura à peu près 280 panneaux pour faire tourner cette morgue ». Ces travaux en phase de finissage ont démarré au mois de février dernier.

**La session parlementaire s'ouvre alors que nombreux élus sont bloqués en provinces faute d'avion.** Les parlementaires bloqués encore à l'intérieur du pays, faute d'avion, invitent le Gouvernement à prendre les dispositions conséquentes pour assurer la mobilité de la population congolaise d'une province à une autre. Depuis lundi dernier, des activités de la compagnie nationale Congo Airways et la Compagnie africaine d'aviation (CAA) n'arrive plus à répondre aux nombreuses demandes de voyage de ses clients.

**Nyiragongo : plus de 1500 femmes victimes de violences sexuelles dans les sites déplacés au mois de juillet (MSF).** ONG internationale Médecins sans frontières (MSF) se dit préoccupée par le nombre de plus en plus

élevé de cas des violences sexuelles dans les sites des déplacés dans le territoire de Nyiragongo et dans l'ouest de la ville de Goma. Chaque jour, au moins 70 femmes victimes d'agressions sexuelles se présentent dans les structures mobiles mises en place par MSF. « Les violences sexuelles deviennent compliquées, avec beaucoup plus d'agressivité. Et quand on interviewe les femmes, elles sont dues en dehors des camps quand elles rendent en brousse pour chercher du bois, soit pour la cuisson, soit pour revendre, car la fourniture de nourriture n'est pas suffisante. Et aussi par ce qu'il n'y a pas la protection dans ces camps ». Selon lui, les autres organisations humanitaires ainsi que le Gouvernement devraient doubler d'efforts pour améliorer durablement les conditions de ces personnes, qui vivent dans des situations inacceptables.

**Beni : 17 détenus de la prison centrale de Kangbaya décédés en un mois.** Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a effectué une descente mercredi dernier dans cette maison carcérale. Il a constaté que les conditions carcérales à la prison urbaine de Beni se sont gravement détériorées depuis le début de l'année 2023 ; mais surtout durant ces trois derniers mois. La prison fait face à un problème d'approvisionnement par le Gouvernement. Cette situation est à la base de plusieurs cas de malnutrition et d'autres maladies. Elle a causé la mort de ces dix-sept détenus depuis août. Ces prisonniers succombent soit au niveau de l'infirmerie de la prison, soit à l'hôpital général de référence de Beni, où ils sont transférés pour des soins. **Même situation dans les prisons du sud de la province.** Sur une période de 8 mois, plus de 80 détenus ont perdu la vie dans trois prisons centrales de Goma, Masisi et Walikale, rapporte cinq organisations de défense des droits de l'homme dans ces maisons carcérales, qui décrivent une promiscuité aiguë, l'insécurité alimentaire, les maladies chroniques, la torture entre détenus, des bâtiments en délabrement.

**Mambasa : la société civile salue l'annonce du déploiement de la coalition UPDF-FARDC pour traquer les ADF.** La population de cette région, victime d'atrocités des ADF attend beaucoup de cette force conjointe FARDC-UPDF. Elle a souhaité notamment que les opérations menées par ces deux armées puissent mettre fin à l'activisme de ces rebelles, qui ont commis depuis deux ans, de nombreuses exactions, particulièrement sur l'axe Mambasa-Luna, Mambasa-Komanda et Mambasa-Biakato. Les habitants de cette région souhaitent que la neutralisation de cette rébellion puisse aboutir à la longue à leur retour dans leurs villages respectifs.

**Matadi : interdiction d'affichage du taux de change de dollar américain pour décourager la spéculation.** Le maire de la ville de Matadi (Kongo-Central), affirme avoir levé cette option pour couper court à la spéculation sur le taux de change du USD par rapport au FC dans sa juridiction. Il a estimé que tout le monde doit laisser la Banque centrale du Congo (BCC) jouer son rôle primordial au lieu de voir des gens afficher des taux fantaisistes pour s'attirer le plus grand nombre de demandeurs de la monnaie locale.

**Le Premier ministre a déposé le projet du budget 2024 à l'Assemblée nationale.** Cette loi des finances publiques est estimée à 40 463 milliards de francs congolais, soit un peu plus de 16 milliards USD. Elle est en hausse de 24,7% par rapport au budget de l'année 2023. Sama Lukonde a expliqué que dans ce budget, le secteur de la défense connaît un accroissement avec une force de la réserve de la défense. A côté de cela, le secteur de l'éducation et celui de la santé sont pris en compte. Le Premier ministre a en outre affirmé que son équipe est engagée à poursuivre le programme de développement de 145 territoires et la réhabilitation des routes de desserte agricoles avec le ministère de Développement rural.

**Kalemie : des kits de la CENI calcinés dans un incendie.** Six batteries, trois 6 batteries, 3 générateurs, 1 convertisseurs de la CENI ont été endommagés dans un incendie, déclaré vendredi 15 septembre, dans son entrepôt à Kalemie (Tanganyika). Un court-circuit est à l'origine de ce feu, maîtrisé par des personnes venues faire le test à ce bureau. Quelques documents de la précédente législative sont partie en fumée mais cela n'est pas de nature à impacter le processus électoral.

